N° 7580. — XXVe Année. 5c. Le Numéro 5c. Mercredi 16 Août 1905.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et rue JeanRich. 13, au Locle

Du 1er Mai 1905 — Départs pour GARE CHAUX-DE-FONDS — Arrivées de — Du 1er Mai 1905

m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s		m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
5 54	6 46	7 45	9 16	10 30	12 04	1 38	2 44	4 —	4 40	5 32	6 51	7 33	9 15	10 30	11 30	Locle. . .	5 54	6 40	8 58	10 01	10 22	11 37	12 44	1 25	2 44	3 54	5 04	5 54	6 33	8 26	10 30	11 20
—	—	7 45	—	—	12 04	1 38	—	—	—	5 32	—	7 33	—	—	—	Morteau . .	—	—	—	10 01	—		—		2 44	—	—	5 54	—	8 26	—	11 20
—	—	7 45	—	—	12 04	—	—	—	—	5 32	—	—	—	—	—	Besançon .	—	—	—	10 01	—		—		2 44	—	—	—	—	8 26	—	11 20
—	6 30	8 §12	9 45	—	12 27	1*15	2 05	4 25	—	6 07	6*45	8 05	9 50	10*55	—	Locle-Brenets	—	6 15	7 §50	9 25	—		12 10	12*50	1 53	3 30	—	5 29	6*40	8 —	9 45	10*45
6 55	—	—	9 25	—	—	1 41	—	4 10	—	—		7 40	—	10 —	—	Les Ponts .	—	6 35		9 04	—		12 45	—	—	3 50	6 31	—	—	—	9 46	—
5 59	6 45	—	9 09	10 29	12 50		2 51	4 01	—	5 59		6*50	8 32	—	—	Neuchâtel .	7 28	—		9 09	10*12		11 58	—	1 33	3 52	5 29	7 28	—	9 11	10 25	11*24
—	6 45	—	—	10 29	12 50		2 51	4 01	—	5 59		6*50	—	—	—	Berne. . .	—	—		9 09	—		11 58	—	1 33	3 52	5 29	7 28	—	9 11	10 25	11*24
5 59	6 45	—	9 09	10 29	12 50		2 51	4 01	—	—		6*50	8 32	—	—	Genève . .	—	—		9 09	—		11 58	—	1 33	3 52	5 29	—	—	9 11	10 25	11*24
6 01	7 40	9 03	—	10 06	12 52		2 57	4 08	—	6 48		8 11	8 36	—	10 37	Bienne . .	7 40	8 42		9 59	11 47		12 35	—	3 32	5 25	6 46	7 25	—	9 45	11 12	—
6 01	7 40	9 03	—	10 06	12 52		2 57	4 08	—	—		8 11	8 36	—	—	Berne. . .	—	8 42		9 59	11 47		12 35	—	3 32	5 25	6 46	7 25	—	9 45	11 12	—
6 01	—	9 03	—	10 06	12 52			4 08	—	—		8 11	—	—	—	Bâle . . .	—	—		9 59	11 47		—	—	3 32	—	6 46	—	—	9 45	11 12	—
6 47	8 —	—	—	12 §15	12*30		1 39	—	—	5 33		—	7 48	—	—	Saignelégier	6 40	—		10 24	—	12 §30	12* 20	—	3 55	—	7 06	—	—	9 22	—	—

Dimanche — § Dim. excepté. — *Dimanche

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

— MERCREDI 16 AOUT 1905 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 ½ heures.
Musique La Lyre. — Répétition à 8 ½ h.
Philharmonique italienne. — Répétition, à 8 ½ h.
Fanfare de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 heures du soir, au local (Progrès 48).

Sociétés de chant

Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 ½ Uhr.

Sociétés de gymnastique

Grütli. — Exercices, à 8 ½ h. du soir.
L'Abeille. — Exercices, à 8 ½ h. du soir.

Réunions diverses

I. O. G. T. « Loge l'Avenir N° 12 » (rue du Rocher 7). — Assemblée mercredi soir, à 8 heures et demie.

Le subventionnisme

On écrit du Locle à la « Gazette de Lausanne » :

Ce néologisme est bien de notre époque. Parent du fonctionnarisme, qu'il a contribué à développer dans une large mesure, il caractérise la tendance actuelle à tout attendre de l'Etat, reléguant l'initiative privée à l'arrière-plan.

Le subventionnisme est né du jour où les excédents de recettes du budget fédéral, répétés pendant quelques années, sont devenus l'objet de toutes les convoitises. Des lois accordant d'une manière générale une subvention fédérale aux entreprises reconnues d'utilité publique et cela dans la proportion d'un tiers des dépenses, ont placé, à la suite d'exagérations sans nombre, les finances fédérales et celles de plusieurs cantons dans une situation critique. L'Etat de Neuchâtel, à lui seul, dépense pour son enseignement professionnel plus de 300,000 francs, dont un tiers à la charge de la Confédération.

Cet accroissement incessant des subventions pèse lourdement sur nos budgets et risque de les déséquilibrer.

Dans son rapport sur les comptes de la Confédération de 1904, le Conseil fédéral se préoccupe des dangers d'une telle situation. Les charges budgétaires normales de la Confédération, y est-il dit en substance, se sont accrues dans les cinq dernières années de 16,935,000 francs; elles ont passé de 98 millions 210,000 francs en 1889 à 115,145,000 francs en 1904. Une part de cet accroissement est due sans doute à de grosses subventions temporaires, mais si l'on écarte cette catégorie de dépenses, le surplus n'est que la conséquence de l'extension progressive des dépenses dans les divers services de l'administration et du poids toujours plus lourd des subventions instituées par des lois fédérales. Les subventions de cette nature, en effet, ont chargé nos derniers budgets de plus de 9 millions et il faut bien se persuader que celles qui concernent l'enseignement professionnel, industriel et commercial sont loin d'avoir atteint leur maximum d'accroissement et qu'elles suivront pendant bien des années une marche progressive.

Le subventionnisme, tel que nous l'avons en Suisse, est à peu près inconnu ailleurs. Quelques pays, il est vrai, subventionnent largement les compagnies de chemins de fer et celles de navigation, mais ce n'est que dans le cas où les premiers font retour à l'Etat dans un temps déterminé et où les secondes sont tenues, en cas de guerre, de fournir des vaisseaux et de se mettre à la disposition des autorités militaires. De subventions à l'enseignement, il en est rarement question, car celui-ci n'est pas laissé, en général, à l'initiative des communes ou des diverses corporations, mais bien centralisé et organisé par l'Etat.

Tandis qu'en France, par exemple, tout doit passer par le ministère, chez nous, au contraire, la plus grande partie de la souveraineté est restée aux communes qui n'ont guère perdu de leurs prérogatives d'autrefois. Il devait nécessairement en être ainsi dans une confédération de vingt-cinq petites démocraties ayant toutes leur vie propre et dans lesquelles, depuis des siècles déjà, les citoyens exercent leurs droits politiques.

Cette conception de la démocratie a sans doute eu, en Suisse, les plus heureux effets, permettant de réaliser avec rapidité et dans les conditions les plus favorables, les progrès qui sont la gloire de notre époque. Tandis qu'ailleurs les initiatives se perdent dans les cartons des ministères, chez nous, ce sont les deniers de la Confédération qui viennent fondre dans les entreprises communales.

Malheureusement, les ressources d'un pays, tant prospère soit-il, sont limitées, et quelle que soit la bonté du principe, il est prudent et sage de se demander si celui des subventions n'offre pas quelques dangers au point de vue de l'économie générale : doubles emplois, dépenses dispendieuses ou dont l'utilité est plus ou moins contestable, danger d'engager les communes dans des entreprises dont on ne peut toujours pas, au début, mesurer la portée.

Les subventions à l'enseignement professionnel, en particulier, nous ont entraînés bien loin. Il suffit, en effet, qu'une commune décide la création ou le développement d'une école, l'achat d'un outillage nouveau, la construction d'un bâtiment qui deviendra une des curiosités de la ville, ou qu'elle décrète une large augmentation des traitements de son personnel enseignant, pour qu'immédiatement les finances cantonales et fédérales soient engagées d'autant. On conviendra qu'une telle autonomie touche à l'anarchie.

Les cantons et la Confédération, qui paient approximativement les $^2/_3$ des dépenses, ont peu de choses à dire dans l'administration et l'organisation des écoles professionnelles; aucun bâtiment, aucun matériel ne leur appartiennent; la nomination des professeurs et leur préparation échappent complètement à leur influence.

Un revirement de l'opinion se produit actuellement contre les exagérations auxquelles a donné lieu notre enseignement professionnel. Le rapport du Département fédéral des finances prévoit pour l'avenir une augmentation croissante des dépenses de ce chef. Le contraire peut aussi se produire. Plusieurs budgets cantonaux ont de si gros déficits qu'on devra en arriver nécessairement à des économies; la cognée a déjà atteint l'enseignement professionnel. Un projet de loi n'accorderait plus de subvention qu'au prorata des traitements servis au personnel enseignant. Une telle mesure se traduirait pour les deux principales écoles d'horlogerie du canton par une diminution annuelle de l'allocation cantonale de 44,000 fr.; les charges de la Confédération en seraient abaissées d'autant. Il va sans dire qu'un temps suffisant serait accordé aux communes pour se retourner et voir de quelle façon elles pourront se tirer d'un tel imbroglio.

Cependant, à un autre point de vue, les écoles professionnelles peuvent se développer dans des proportions dont nous n'avons aucune idée et, partant, les dépenses augmenter. En effet, nos écoles d'horlogerie et de mécanique, par exemple, ne sont plus destinées à former uniquement des techniciens, des chefs d'industrie, comme c'était le cas auparavant; elles préparent, suivant le principe de la division du travail, des ouvriers pour chaque petite branche de l'industrie. Les syndicats professionnels n'ont pas tardé à exercer une grande influence dans l'organisation de ces écoles; il leur fut en particulier facile de se servir d'elles pour limiter le nombre des apprentis et réduire ainsi la concurrence de demain, car l'apprentissage chez un patron tend chaque jour à disparaître de plus en plus. Si les écoles professionnelles sont ainsi destinées à former complètement la nouvelle génération industrielle, on comprendra aisément qu'elles ne sont pas au bout de leurs exigences.

Pourtant, quand il s'agit de l'emploi des deniers publics, la plus grande prudence est de rigueur. Il suffirait de charges nouvelles imposées au commerce et à l'industrie pour mettre en danger la situation économique du pays. La Suisse doit, pour une bonne part, sa prospérité et l'importance de son mouvement commercial, aux traditions de sage économie qui ont toujours été de rigueur dans l'administration de ses finances; ce fut toujours pour elle, la meilleure arme dont elle s'est servie dans la lutte contre la concurrence étrangère, de plus en plus redoutable.

A notre avis, le moyen de maintenir dans de sages limites le développement de notre enseignement professionnel serait que toute création d'une nouvelle école, prétendant aux prébendes fédérales, fît l'objet d'un décret spécial et qu'il ne fût plus accordé de subvention sur le simple préavis d'un fonctionnaire, comme cela se fait aujourd'hui.

L. J.

La rupture de la digue de Wangen

Un des plus importants travaux d'endiguement de la Suisse vient de subir une avarie qui peut avoir des conséquences fâcheuses. Il s'agit du canal de l'Aar, construit par la raison sociale Lahmeyer et Cie, à Francfort, à Wangen, entre Soleure et Olten, qui permet d'utiliser une énergie effective de 10,000 chevaux et dont la construction a exigé d'immenses travaux pendant plusieurs années.

La construction du canal ne semblait pas devoir offrir des difficultés extraordinaires, mais des terrains mouvants aussi dangereux dans la construction des canaux que dans celle des tunnels et plus difficiles à contenir avaient mis le savoir des ingénieurs à une rude épreuve.

On était parvenu, cependant, au moyen de pilotis, à établir la stabilité des couches marneuses et l'exploitation avait pu avoir lieu dans des conditions normales. L'éclairage électrique et l'utilisation de l'énergie électrique comme force motrice ont progressé de ce fait d'une manière considérable dans toute la contrée et les fils à haute tension s'étendaient de plus en plus, réunissant dans un immense réseau jusqu'aux plus modestes localités, les plus éloignées du centre de l'énergie électrique. Du haut des sommités du Jura on aperçoit et l'étranger admire cette prodigieuse masse de lumière qui illumine en permanence tout le plateau des bords de l'Aar et les nombreux établissements industriels qui prospèrent et se développent grâce au tribut que l'on fait payer aux flots de l'Aar à leur passage.

Jeudi soir, à 3 heures, on s'aperçut que la digue près du village de Berken cédait; tout à coup elle fut enlevée sur une distance de près de vingt mètres et le courant impétueux, abandonnant son lit artificiel, regagnait l'Aar, mettant à sec les turbines.

On ne peut pas aujourd'hui encore se faire une juste idée des conséquences de cet accident qu'on ne pouvait prévoir. Il est possible que plusieurs mois seront nécessaires pour réparer le dommage, au préjudice de la Société de Wangen et de ses nombreux abonnés. La publication officielle après une inspection sérieuse, qui se fait actuellement, établira la portée réelle de cet accident. La société possède à Luterbach un établissement central de forces motrices qui est mis à contribution, mais qui est loin de suffire pour combler le déficit. Langenthal et les communes environnantes sont propriétaires de forces motrices importantes et indépendantes de celles de Wangen, à Wynau également situées sur l'Aar et établies primitivement par la maison Siemens et Halske, à Berlin, de sorte que l'interruption de l'énergie électrique n'atteindra que les localités et les établissements industriels directement tributaires de la centrale de Wangen.

* * *

Voici, sur ce très grave accident quelques nouveaux détails.

Le canal des forces motrices dérive de l'Aar au-dessus du village de Wangen. Il a une longueur d'environ deux lieues; près de Bannwyl se trouve l'usine proprement dite et là le canal rejoint de nouveau l'Aar. Près du hameau de Walliswyl-Bipp, au lieu dit « Fahrhöfli », le canal coule parallèlement à l'Aar et à une très petite distance de celle-ci, de façon à n'en être séparé que par un mur en béton très épais.

C'est jeudi à 4 h. 40, en cet endroit même, que se produisit la catastrophe; le mur en question, pour une cause qui n'est pas encore bien connue à l'heure qu'il est, s'écroula sur une longueur de 50 à 60 mètres, cédant sous la pression colossale exercée par l'eau du canal sur les parois, et l'élément liquide se précipita en masses énormes dans le lit de l'Aar situé plusieurs mètres plus bas; heureusement qu'il n'y a pas d'accident de personnes à déplorer.

Cependant, cet événement occasionne un dommage évalué à plusieurs centaines de mille francs à la Société des forces motrices de Wangen. Les réparations n'exigeront pas moins de 3 à 6 mois de travail; la société prendra ses mesures pour parer dans la mesure du possible aux inconvénients qui résultent de ce grave accident, en demandant provisoirement le secours d'autres stations centrales.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Les énergumènes.

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, vient de signer l'arrêté suivant :

« Vu l'avis de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique;

» Considérant que l'« Histoire de France » de MM. G. Hervé et G. Clemendot est non un manuel d'histoire à l'usage des enfants des écoles primaires, mais de la propagande politique ;

» Qu'à ce titre il ne peut être accepté dans les écoles publiques où l'instituteur est tenu de maintenir dans son enseignement la neutralité;

» Le ministre de l'instruction publique,

» Arrête :

» L'« Histoire de France » ci-dessus désignée publiée à la Bibliothèque d'éducation de Paris, est interdite dans les écoles publiques de tout ordre. »

* * *

Le « Soleil » reste le principal organe royaliste. Il fait une campagne violente contre M. Ferdinand Buisson, en qui il dénonce un coreligionnaire d'Hervé, le négateur de la patrie. Et le « Soleil » l'invective ainsi :

« Il a parlé, le demi-Suisse qui, en 1869, » demandait la suppression des armées, du » clergé et de la magistrature;

» Il a parlé, l'insulteur de la famille et de » la patrie, qui a dans les veines et du sang » de Coligny et du sang de Dreyfus... »

Demi-Suisse, issu du croisement de Dreyfus et de Coligny !... Il est certain que M. F. Buisson ne s'en relèvera pas !

* * *

La « Libre Parole », la « Patrie » et autres journaux de même ordre annoncent dans des articles d'une violence épileptique, que M. Guyot de Villeneuve reprendra, dès la rentrée, la campagne, un instant interrompue, contre les « fiches maçonniques ». Dans la situation internationale actuelle, il est tout naturel, n'est-ce pas, que les professionnels du patriotisme cherchent ce qui au maximum, peut diviser l'armée et attiser les haines intestines.

ESPAGNE

Enorme incendie.

La grande manufacture des tabacs de Madrid est devenue la proie des flammes, vendredi. L'incendie a commencé à onze heures et demie du soir. Une étincelle échappée de la chaudière étant tombée sur des ballots de tabacs, ceux-ci ont pris feu en un instant. Une pompe à vapeur appartenant à la municipalité a éclaté en arrivant sur le théâtre de l'incendie. Les travaux de sauvetage furent très difficiles à cause du vent.

A sept heures du matin, l'incendie a pu être maîtrisé; mais les pertes en matériel et en marchandises sont considérables; les cinq principaux ateliers sont détruits.

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme) 2
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 15 Août 1905.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs *en compte-courant, ou au comptant,* moins 1/2 o/o de commission, de papier bancable sur

		Esc.	Cours
France.	Chèque Paris		99.86 3/4
	Court et petits effets longs.	3	99.88 3/4
	2 mois } accept. françaises.	3	100.11 1/4
	3 mois } minimum 3000 fr.	3	100.25
Londres	Chèque		25.15 1/4
	Court et petits effets longs.	2 1/2	25.13 1/4
	2 mois } acceptat. anglaises	2 1/2	25.15 1/2
	3 mois } minimum L. 100 .	2 1/2	25.16 1/2
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort .		122.80
	Court et petits effets longs.	3	122.80
	2 mois } acceptat. allemandes	3	122.90
	3 mois } minimum M. 3000.	3	122 97 1/2
Italie .	Chèque Gênes, Milan, Turin		99.92 1/2
	Court et petits effets longs.	5	99.92 1/2
	2 mois, 4 chiffres	5	100 05
	3 mois, 4 chiffres	5	100.10
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.	3 1/2	99.80
	2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3	99.90
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	99.80
Amsterd.	Chèque et court	3	208 15
Rotterd.	2 à 3 mois, trait. acc, Fl. 3000	2 1/2	208.25
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.15
Vienne.	Chèque et court	3 1/2	104.65
	Petits effets longs	3 1/2	104.65
	2 à 3 mois, 4 chiffres	3 1/2	104.65
New-York	Chèque.	—	5.16
Suisse	Jusqu'à 4 mois . .	3 1/2	—.—

Billets de banque français	—	99 88
» » allemands . . .	—	122 80
» » russes.	—	2.64 1/2
» » autrichiens . . .	—	104.55
» » anglais	—	25 14
» » italiens	—	99.85
Napoléons d'or	—	100.—
Souverains anglais	—	25.08 1/2
Pièces de 20 mark	—	24.56

La Fabrique d'Horlogerie
Cassardes Watch Co., Neuchâtel
demande des H-4565-N
Remonteurs
et des
Acheveurs
ancre après dorure. 11600-5*

Correspondant ITALIEN
sérieux, pratique dans le commerce d'horlogerie. cherche de suite une place: connaissance à fond de la clientèle d'ITALIE Bonne occasion pour maison voulant s'introduire dans ce pays. — Adresser offres, sous initiales **P. A. 12940,** au bureau de l'Impartial. 12940-3

Homme sérieux
ayant travaillé pendant de nombreuses années dans une importante maison de denrées coloniales, **s'intéresserait** dans une affaire similaire. **Références de premier ordre.** 12455-3
S'adresser **Etude René Jacot-Guillarmod, notaire,** rue Neuve 10.

La Manufacture d'horlogerie
de HOLSTEIN (Bâle-Campagne)
engagerait pour le 1er septembre prochain, un **JEUNE HOMME** connaissant tous les travaux de bureau d'une fabrique d'horlogerie, au courant de la comptabilité et de la correspondance. Occasion exceptionnelle pour se perfectionner dans la langue allemande. Sérieuses références exigées. 12904-2

Société « **LA PENSÉE LIBRE** » de La Chaux-de-Fonds
Mardi 15 août 1905, à 8 heures et demie du soir 12836-1
au Stand des Armes-Réunies (salle du bas)
Conférence publique et contradictoire
donnée par M. **Paul ROBIN,** ex-directeur de l'Ecole de Cempuis
Sujet: **De l'Education intégrale**
Les dames sont tout particulièrement invitées. Les enfants ne sont pas admis.
Entrée libre

LE PEUPLE DE GENEVE
SOCIALISTE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE
paraissant le mardi, jeudi et samedi.
Rédaction et Administration: Coulouvrinière 27, GENÈVE
Collaborateurs principaux: **Jean Sigg,** secrétaire ouvrier, Docteur **A. Wyss, Valentin Grandjean,** homme de lettres, **Victor Snell,** avocat, etc. etc.
Le mieux renseigné sur le mouvement ouvrier et politique.
Abonnements: un an **6** fr., six mois **3** fr. **50.** — **Conditions spéciales aux membres de syndicats.** 12440-1
— Agence pour la Chaux-de-Fonds: **Rue du Temple-Allemand 87** —

LA PRAIRIE, YVERDON HOTEL-PENSION
Séjour de campagne des plus agréable. Tennis.
Excellente Source minérale. Analogue comme composition aux eaux de Contrexéville et de Vittel.
Très diurétique, recommandée par les médecins contre les maladies de l'estomac, des reins, la goutte et des voies urinaires. **Vente de l'eau en bouteilles et en bonbonnes.** H-31793-L 6085-16 Otto ROHRER, propriétaire.

Méfiez-vous!
des voleurs vous tous les détenteurs de caisses et mettez vos recettes à l'abri en employant
LA CAISSE UNIQUE
pas de Serrure! pas de Crochetage possible!
ne peut être ouverte que par son propriétaire; un intrus ne réussit qu'à mettre en mouvement la sonnette d'alarme et vous avertit ainsi lui-même de sa présence. **Bon marché. Solidité.** 12849-1
Nous prions tous les intéressés de réserver bon accueil à notre voyageur qui soumettra prochainement un échantillon.
Maison Bader, LE LOCLE.

A REMETTRE
pour cause de départ
COMMERCE D'HORLOGERIE
Beaux bénéfices. — Peu de stock.— Mise au courant facile. — Conviendrait spécialement à jeune homme connaissant l'anglais. — Reprise, 10,000 francs pour la clientèle. — S'adresser par lettre, sous initiales **E. E. 12942,** au bureau de l'IMPARTIAL. 12942-3

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27, Numa-Droz 111, Numa-Droz 45, Parc 54, Industrie 1
Nord 17, Fritz-Courvoisier 20, Doubs 139
Dès le 1er août **PAYEMENT DU COUPON 1905, 5 %.** 11853-1
Répartition aux Acheteurs 10 %
dès le **25 juillet** tous les jours, sauf le samedi, de 7 heures du matin à 10 heures, et de 1 heure après-midi à 8 heures, dans l'ordre des numéros délivrés.

A remettre à GENÈVE
plusieurs bons hôtels, cafés, brasseries, pensions, restaurants, crêmeries, etc., depuis 1000, 1500, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 8000, 10,000 à 150,000 fr. Chiffres d'affaires prouvés. Facilités de paiements. Grand choix de magasins d'épicerie, laiteries, caves, boulangeries, pâtisseries, boucheries, charcuteries, comestibles, tabacs, papeteries, etc. ; conditions avantageuses. Fabriques, industries, commandites, associations et emplois intéressés.
S'adresser à M. Perrier, 3, rue Chaponnière, à Genève. 12831-9

Affaire exceptionnelle!
A vendre ou à louer, pour cause de santé une grande **MAISON** d'habitation, au centre de la ville de Bienne, renfermant un grand magasin de chaussures; conviendrait pour tous genres de commerce; grande cour pour entrepôts, eau, gaz, électricité, téléphone. — Adresser les offres sous chiffres **A. Z. 8043,** au bureau de l'Impartial. 8043-14*

Agence de Prêts
sur objets d'or et d'argent
soit: **Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie,** etc. 11031-139
RUE LÉOPOLD ROBERT 55,
au rez-de-chaussée,
vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL
Discrétion absolue. Téléphone **1198.**

Lots de Montres
Je suis acheteur au comptant de tous *lots de montres avantageux en or,* argent, métal et acier, de 11 à 30 lig.
Ph. GINDRAT-MATHEZ
8098-7 **Tramelan.**

A VENDRE
pour cessation d'affaire, un **outillage complet pour la fabrication de cadrans.** — S'adresser à M. Fritz Wuilème, Temple-Allemand 27. 12848-2

Terrain à vendre
A vendre 2000 mètres carrés de terrain, situé au sommet de la rue Général-Dufour. Vue magnifique sur La Chaux-de-Fonds et les Crosettes. — S'adresser à **M. Albert Barth, rue D.-JeanRichard 27.** 12491-2

Nouveauté!
Pochettes cotte de mailles
en acier oxydé, très solide, de 4 fr. 50 à 18 fr., au 12381-1
Magasin E. BOLLE-LANDRY

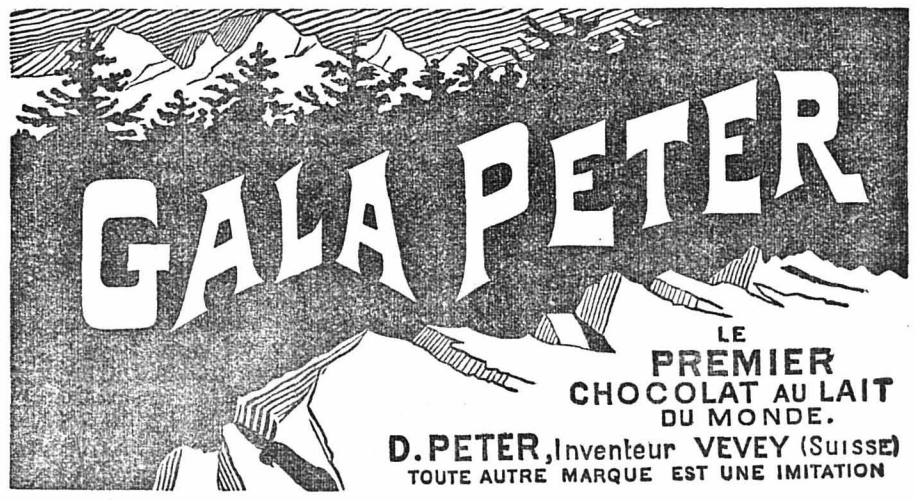

8888-17 Za-2273-g

33 FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL*

Le dernier Mammouth

PAR

RAYMOND AUZIAS-TURENNE

— Réka a les reins cassés, dit Bob.

— Comment voulez-vous qu'elle vive avec une colonne vertébrale rompue ?

Hamilton se pencha, avec des précautions de garde-malade.

— C'est pourtant vrai.

Ensuite, après un moment de silence, il ajouta :

— Il vaudrait mieux... la tuer.

C'était vrai encore. C'était horriblement vrai. Le Fort n'y vit plus clair. Réka le regardait fixement.

— Toulouack le fera, dit Bob. Moi, pas.

Et il sortit. Lâchement, les autres l'imitèrent, en se bouchant les oreilles, mais pas assez fort, oh, pas assez fort ! qui donc a prétendu que les renards ne crient pas sous le couteau ?

* * * * * * * * * * *

Ils les ont couchées dans une crevasse, sous des blocs de basalte qui les défendront des abominations des bêtes sauvages, Réka aux yeux jaunes, éteints pour l'éternité, Naroutcha, aux yeux noirs, qui se rouvriront un jour à l'appel de l'archange. Alors, elle appellera:

— Réka ! petite Réka blanche, où es-tu ?

Réka ne répondra pas. Réka sera comme si elle n'avait jamais été. Et c'est parce que les bêtes le savent, ce mystère, que presque toutes pleurent en mourant. Regardez bien l'angoisse qui monte derrière leurs yeux, pendant la dernière convulsion, regardez bien, si vous pouvez, et vous verrez s'envoler l'étincelle de vie qui est leur âme de brute, un écho de la nôtre. Mais où s'en vont les échos ?

XVIII

La vengeance du Mammouth

Pendant trois jours, penchés sur leur observatoire, Raoul, Fred et Bob ne virent rien venir. Il était pourtant inadmissible que l'unique balle de Sickingen eût mortellement frappé le mastodonte. Bob était certain d'avoir vu les deux petits yeux de feu luire intacts au moment du second assaut, et c'étaient les seuls points vulnérables à une carabine Marlin. Le monstre aurait-il donc été assez effrayé pour ne jamais plus revenir à son antre millénaire ? Le Fort commençait à le craindre, malgré l'optimisme du vieux trappeur. En tout cas, chacun s'occupait activement de préparer la réception du seigneur Mamantou. Raoul n'avait pas fait part à ses compagnons du plan d'attaque qu'il avait annoncé là-haut, sur la plate-forme de la caverne. Hamilton l'interrogea à ce sujet; il se borna à répondre :

— C'est impossible pour le moment.

Et on s'était décidé à suivre l'idée de Bob, qui voulait prendre le mammouth « à la fosse », comme un vulgaire quadrupède. Il ne pouvait être question, avec les moyens insuffisants dont disposaient les Koriaks, de creuser une fosse capable de contenir le colossal éléphant des glaces. Mais Bob avait imaginé d'établir à l'entrée de la caverne deux tranchées profondes, larges d'un mètre cinquante, au fond desquelles il disposerait des pieux aiguisés, pointe en l'air. Entrant ou sortant, le mammouth engagerait une de ses énormes pattes dans le piège : le pied, après l'œil et le ventre, est le point le plus vulnérable de l'éléphant. Blessé, peut-être une ou deux jambes cassées, le mammouth serait une proie possible pour des chasseurs sans armes.

Natiyà et les reines, perchées sur des rocs, firent sentinelle de distance en distance, afin de signaler de loin l'approche du Mamantou, s'il revenait, pendant que les Koriaks étaient à l'ouvrage. Bob avait laissé pendre sa corde d'en haut, pour qu'en une minute, ceux qui n'auraient pas eu le temps de se blottir dans une anfractuosité quelconque, pussent du moins se hisser à l'abri de la trompe ou des défenses de l'ennemi.

La tribu se mit avec entrain à l'ouvrage. Raoul et Hamilton risquèrent une exploration sommaire de l'antre. Il paraissait très profond ; ses parois dataient des premières éruptions du globe : c'était du bazalte gris, veiné, çà et là, par des zéolites bleues ; plusieurs percées entre les massifs prismatiques offraient un abri au cas de surprise. Un homme aurait pu même s'y embusquer ; mais avec un épieu durci au feu, que pouvait-on attendre d'une attaque directe ?

— Et pourtant, observa Hamilton, il serait certes dans la tradition de « dague » le mammouth comme un sanglier...

— La balle de Sickingen y a bien réussi ! fit ironiquement Le Fort. A propos, que pensez-vous qu'il soit devenu ?

Hamilton se rembrunit :

— Il a dû rejoindre Ervik et ses amis. Il n'y avait pas de Koriaks avec les Tchouktchis ! Nous paierons cher vos « gestes » de Français !

— Mettons que j'aie eu tort et n'en parlons plus. Allons plutôt voir où en sont Toulouack et ses hommes.

Les Koriaks étaient en grève ! Ils ne voulaient plus rien savoir, depuis qu'ils avaient atteint le sol gelé, sous une couche meuble d'à peu près un mètre d'épaisseur ! Pour les décider à continuer, il fallut, non plus un redoublement d'éloquence, — cela les laissait absolument froids, — mais un redoublement d'alcool étendu d'huile de baleine, qu'ils léchaient avec délices au fond de leurs pierres creuses.

— Il faut nous hâter, remarqua Hamilton ; le caïack de wisky que j'ai amené de Ya-Thénaoddi est presque vide...

— Faudrait le dire au gentleman mamantou, dit Bob. Où donc qu'il s'est niché ?

Le soir du quatrième jour, Natiya, du haut de son rocher, signala quelque chose d'insolite. Mais sa tranquillité relative indiquait assez que le mamantou ne lui était pas apparu. Que se passait-il donc dans la Vallée heureuse ? Hamilton et Le Fort se hâtèrent vers la reine ; et, du haut d'une aiguille de granit ils aperçurent distinctement, à quelques kilomètres, un feu de campement. Aucun doute n'était possible. Ce devait être Sickingen et la bande d'Ervik, qui se lançaient dans la plaine, peut-être pour y suivre à la piste le mammouth, peut-être pour y chercher une route vers la mer libre.

On appela Bob, et les trois chasseurs tinrent conseil. Raoul répugnait à l'idée de courir sus au comte après l'avoir laissé partir. Hamilton trouvait dangereux d'exciter les Koriaks les uns contre les autres. Mais Sickingen allait-il encore les devancer sur la piste du gibier ? Bob fut très affirmatif.

— Vous avez assez vu qu'on ne peut rien faire contre la bête en rase campagne ; bien fou celui qui la suit un bâton à la main ! Ne bougeons pas, attendons : les plus pressés ne sont pas les premiers, déclara le prospecteur.

Le vice-président de l'Athlétic-Club ajouta :

— Monsieur de Sickingen n'existe plus dans la course ; nous n'avons pas à nous inquiéter de lui à ce point de vue.

Un barrissement bien connu interrompit la discussion. Natiya disparut sous terre comme un phoque plonge sous l'eau. Les Koriaks se mirent à hurler en chœur. Hamilton les fit taire à force de coups. Alors, ils se cachèrent dans les fissures basaltiques. Le Fort et Bob regardaient cette nuit qu'ils auraient voulu illuminer à tout prix ; instinctivement ils fixaient le feu de Sickingen. Soudain, des cris humains de détresse mortelle se mêlèrent aux rugissements du mammouth : le brasier fut dispersé par un cyclone.

(A suivre.)

N° 7580. — XXVme Année. 5c. Le Numéro Mercredi 16 Août 1905.

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Une chanson sur l'affaire Jaluzot.

Comme il était à prévoir, l'affaire Jaluzot a tenté la verve des chansonniers.

Au légendaire : « Il n'a pas de parapluie, ça va bien quand il fait beau », il fallait une suite.

Nous la possédons depuis hier. Sur l'air : « Ce gredin de Printemps », on chante dans tous les faubourgs parisiens une scie nouvelle, intitulée : « Ferme ton pépin, Chaluzot! » dont voici le refrain :

C'est ce gredin d' Printemps,
C' brigand d' Printemps,
C' coquin d' Printemps.
Qui fait tout bourgeonner
Et pousser les poir's aux poiriers.
Mais c'est fini maintenant
Adieu Printemps !
Il n'y a plus d'argent.
I' n' pleut p'us d' monacos,
Ferme ton pépin, Chaluzot !...
Chaluzot !

Ceci n'ajoutera point un fleuron à la couronne de la poésie française, mais, enfin, en ce temps de canicule, il ne faut point être trop difficile. Et le parapluie couvre la marchandise.

ALLEMAGNE

La roue diabolique.

Sous ce nom, un artiste français exhibe depuis quelques jours, dans un « music hall » de Hanovre, un numéro impressionnant. Il se place dans une roue massive en bois qui descend un plan incliné pour venir dans un cercle métallique. La roue fait un tour dans le cercle, puis s'en échappe par une trappe automatique pour venir rebondir dans un filet qui arrête son élan. Il s'agit en somme de l'une des nombreuses variantes du « looping the loop ».

Cet exercice, qui est toujours fort émouvant pour les spectateurs, peut devenir dangereux si toutes les mesures de précaution n'ont pas été prises par l'artiste ou son « manager ». C'est ainsi que la dernière représentation de la « Roue diabolique » vient d'être marquée par un grave accident. Au second passage de la roue dans le cercle la trappe demeura fermée à la suite d'une fausse manœuvre et la roue s'échappant latéralement vint tomber sur le plancher de la salle. Comme elle était encore animée d'un rapide mouvement de rotation, elle se précipita au milieu des spectateurs.

A une table se trouvaient plusieurs dames et des enfants. La roue renversa la table et projeta les consommateurs sur le sol. L'une des dames subit de telles lésions internes que tout espoir de guérison est perdu. Les autres dames et enfants ont eu de graves contusions, mais qui ne paraissent pas mettre leur vie en danger. Quant à l'artiste lui-même, le choc l'avait étourdi et il fallut l'enlever avec une civière. La « roue diabolique » a disparu du programme et le président de police de Hanovre vient, par un arrêté, de défendre à l'avenir toutes les représentations similaires.

La veuve inconsolable

M. Nadeaud, commissaire de police du quartier de la Folie-Méricourt, à Paris, vient de faire diriger sur l'infirmerie spéciale du dépôt une septuagénaire, une pauvre femme qui ne jouit plus de la plénitude de ses facultés mentales, mais dont l'histoire est assez touchante en même temps que fort étrange.

Mme Pauline T... — c'est le nom de notre héroïne — habitait depuis près de trente ans un petit appartement dans un immeuble de la rue du Faubourg-du-Temple.

Là, elle avait vécu longtemps fort heureuse. Mariée à vingt ans à un employé de commerce dont elle était éprise, Mme T..., du vivant de son mari, connut à la fois l'aisance et la douce tranquillité conjugale.

Mais en 1885, après trente ans de ménage et d'un bonheur sans mélange, elle perdit son époux. Ce fut pour elle un coup funeste dont elle ne devait jamais se consoler.

Non seulement la pauvre femme jura d'être toujours fidèle au souvenir de son cher mort, mais elle prit l'étrange décision de se claquemurer dans le logis où ils avaient vécu ensemble et de n'en plus sortir.

Et Mme T... tint son serment. Pendant des années, elle vécut ainsi, travaillant pour des magasins de confection, envoyant chercher et livrer son ouvrage par une ouvrière qui lui faisait en même temps ses courses, vivant de quelques sous par jour, ne mettant jamais le pied hors de son domicile.

Puis, un jour vint où l'âge la rendit incapable de travailler. Et alors, n'ayant plus d'ouvrage, elle n'eut plus d'ouvrière et demeura seule dans son logement, où elle continua son existence de recluse volontaire.

A ceux qui l'exhortaient à adopter un autre genre de vie, elle répondait :

— Non, c'est ici que mon mari est mort, c'est ici que je veux mourir; je n'en partirai pas.

Et elle demeura chez elle, où depuis longtemps personne n'entrait plus, les voisins charitables de la vieille dame se contentant de venir chaque jour jusqu'au seuil de l'humble demeure, pour apporter quelque nourriture à la septuagénaire.

Les mois et les années passèrent. Mais, un jour, M. Nadeaud, commissaire de police, fut obligé d'intervenir.

Peu à peu la raison de Mme T... avait complètement sombré. Si la vieille dame restait claustrée dans son logis depuis longtemps, elle ne prenait plus aucun soin d'elle-même ni de son intérieur.

Et, ces temps derniers, des émanations pestilentielles s'échappaient du logement, incommodant tous les locataires.

Quand le magistrat pénétra chez Mme T..., il recula épouvanté. Jamais on n'eût pu croire qu'un être humain pût vivre au milieu d'une pareille pourriture.

La pauvre démente paraissait se complaire dans ce logement devenu un véritable foyer d'infection.

La septuagénaire, qui poussait des cris déchirants lorsqu'on l'obligea à s'éloigner de cette demeure infecte qu'elle n'avait pas quittée depuis vingt ans, a été dirigée sur l'infirmerie spéciale du dépôt.

Correspondance Parisienne

Paris, 14 août.

Demain est l'Assomption, jour chômé. Aujourd'hui, lundi, le commerce et l'industrie ont fermé leurs boutiques, pour permettre au personnel de courir monts et vaux trois jours de suite. Le chômage d'aujourd'hui s'appelle un pont, qui relie le repos dominical d'hier au jour férié de demain. Avec cela, un admirable temps d'été, qui a poussé des théories énormes de gens vers la campagne.

Le public aussi bien que les cercles politiques sont heureux de voir les nouvelles de la paix de moins en moins pessimistes. Cela prouve que le reportage à Portsmouth a été inexactement informé sur les intentions réelles du Japon et de la Russie.

Les diplomates ont deux façades intellectuelles. La première, toute extérieure, sert à afficher des idées qu'ils tiennent à voir connues et discutées. C'est pour tâter l'adversaire, découvrir son côté faible, l'amener à faire des concessions. Les reporters n'ont vu que celle-là, et l'intransigeance affectée des négociateurs les a trompés.

La seconde façade est toute intérieure. Ici le diplomate ne se révèle qu'à soi-même les concessions qu'il sent devoir faire un jour, si la conférence ne veut pas avorter.

Or le Japon et la Russie profiteront de l'occasion actuelle pour faire la paix. Si ce n'était pas le cas, les négociations seraient déjà rompues. Mais le secret est bien gardé, il faut attendre.

C. R.-P.

Chronique suisse

Contre les automobiles.

On écrit à la « Tribune de Lausanne » :

Dimanche soir, vers 5 heures, une voiture, contenant plusieurs personnes et des enfants, suivait paisiblement la route d'Henniez à Granges, quand tout à coup, derrière elle, retentit le bruit d'une automobile. Le cheval, effrayé, s'emballe, fait un écart, la voiture verse et tout le monde fut précipité en bas le talus bordant la route. Bilan : membres brisés ou foulés, têtes meurtries, contusions, etc., et voiture disloquée. L'auto, cause de l'accident, au lieu de stopper pour permettre aux voyageurs de porter secours aux victimes, accéléra son allure et fila à toute vitesse... jusqu'à Morat, où la police, avertie par téléphone, la cueillait au passage et l'arrêta. Plainte a été déposée.

Permettez-moi, M. le rédacteur, d'ajouter deux mots : Messieurs les chauffeurs se sont conformés au règlement cantonal pendant quelques semaines. La dernière circulaire a même eu de l'effet quelques jours. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux s'en moquent comme d'une guigne et, derechef, les autos traversent nos rues comme des météores, sans plus se soucier du public et des attelages que des cailloux de la route. La liste des accidents s'allonge donc, en raison inverse de la patience du public qui est à bout. Les gens ne veulent plus se laisser écraser et raisonnablement on ne peut leur en vouloir du mal !

Il est donc question d'organiser dans la Broye, un vaste pétitionnement, dont le succès est assuré partout sans réclame, demandant à l'Etat d'appliquer le dernier remède qui lui reste : interdiction absolue aux automobiles de circuler dans le canton, tout comme dans les Grisons, où les piétons osent encore voyager sur les routes. Il est entendu que ce sera antiprogressiste, mais il faut se défendre et le public n'a pas le choix dans les moyens. Quelques agriculteurs seraient, il est vrai, très décidés à s'armer de fusils et à tirer sans autre sur les chauffards-écraseurs. Ce moyen est un peu vif et la pétition vaut mieux.

Nous pétitionnerons donc, puisqu'il le faut, et en attendant, à bon entendeur, salut !

La note à payer

On écrit de Berne à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » :

A la fin du mois de mars, comme vos lecteurs s'en souviennent peut-être, nos officiers envoyés en mission auprès de l'armée japonaise rentraient de Mandchourie. C'étaient le colonel Gertsch et le major Vogel. A la fin du mois de juin, si nous sommes bien informés, nos officiers présentèrent leur « douloureuse » au département militaire fédéral. La note à payer se montait à 19,000 fr. à peu près pour le major Vogel et à 29,000 (!) pour le lieutenant-colonel Gertsch, ce qui fait la jolie somme de 48,000 francs ou en chiffres ronds 50 mille francs.

Nous croyons savoir qu'on s'est montré quelque peu étonné, dans les bureaux du commissariat central des guerres, de la sensible différence que présentaient les notes des deux officiers, partis en même temps pour le théâtre de la guerre, où ils ont fait un séjour d'une égale durée et qu'ils ont quitté ensemble. Cela d'autant plus que pareille divergence n'existait pas entre les dépenses des collègues « russes » de ces messieurs, le colonel Audéoud et le capitaine Bardet, épistolaire, oh! combien! L'on objectera peut-être qu'un colonel, la chose est claire, doit dépenser plus qu'un major, Ergo que M. Gertsch était forcé à présenter une plus forte note que M. Vogel. Mais les bureaux fédéraux n'admettent pas pareille raison, si bonne puisse-t-elle être, et le colonel pourrait, m'a-t-on dit, s'attendre à de désagréables surprises.

Il est vrai que M. Gertsch a réussi, paraît-il, à se faire voler 4000 francs alors qu'il était à l'armée japonaise. Un enquête faite aussitôt n'amena aucun résultat et l'on dut relâcher le domestique d'un attaché militaire étranger que soupçonnait l'officier suisse, qui ne revit jamais la somme en question. Or, si, comme on le raconte, cette somme a été simplement mise à la charge de la Confédération, on s'explique l'enflure de la note.

Reste à savoir si les bureaux de comptabilité — réputés pour leur épluchage minutieux des factures — s'accomoderont de celle-là.

Nouvelles des Cantons

Régional Saignelégier-Glovelier.

BERNE. — Vendredi matin, à 9 heures et demie se sont réunis au « Restaurant de la Gare », à Glovelier, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Dr Gobat, MM. Kunz, directeur des finances, et Morgenthaler, directeur des travaux publics, le conseil d'administration du R.-S.-G. et les représentants des diverses communes qui ont fourni des subsides à l'entreprise, en tout une trentaine de personnes.

Contrairement à ce qu'on croyait, les communes de Saignelégier, Bémont, Montfaucon, St-Brais, Sceut, Glovelier, Saulcy et Lajoux, auxquelles l'Etat demande une souscription supplémentaire d'actions de 120,000 francs pour couvrir le déficit de construction sont disposées à faire ce nouveau sacrifice et à garantir, en outre, les déficits d'exploitation éventuels. Les représentants de ces communes seront convoqués prochainement par M. le préfet des Franches-Montagnes et ils auront à se prononcer définitivement à ce sujet. On ne doute pas que leur décision sera favorable. C'est du reste la façon la plus logique de raffermir la situation financière de la ligne.

En motocyclette.

Dimanche, cinq motocyclistes se dirigeaient de Moutier sur Court, à une allure très rapide; celui qui était en tête se trouva brusquement, au moment de passer le pont, en face d'une automobile qui descendait sur Moutier et qu'il n'avait pu apercevoir. Il voulut l'éviter et se jeta contre le parapet. Le choc fut terrible. L'automobile s'arrêta pour porter secours au blessé qui était fortement contusionné et qui avait la cuisse déchirée. Par un heureux hasard se trouvait parmi les voyageurs un médecin qui lui donna les premiers soins, et on envoya immédiatement de l'hôtel du Cerf une voiture pour le transporter à l'hôpital.

Mortel accident d'automobile.

LUCERNE. — On donne les renseignements suivants sur l'épouvantable accident d'automobile survenu sur la route qui conduit du Bürgenstock à Buochs sur le lac des Quatre-Cantons :

M. Pfyffer, directeur-propriétaire de l'hôtel National à Lucerne, et son secrétaire, M. Zimmermann, n'étaient pas des chauffeurs très expérimentés.

Montés sur une Léon Bollée de 40 chevaux, ils commirent l'imprudence de s'engager sur une route très étroite qui n'a pas été faite pour les autos et dangereuse même pour les fiacres.

Non loin de Buochs, ils arrivèrent à un tournant très brusque, surplombant un ravin de 4 mètres environ. M. Zimmermann étant descendu se trouvait devant l'auto, lorsque M. Pfyffer, se trompant de manœuvre, au lieu de faire marche en arrière, fit marche avant à la troisième vitesse. M. Zimmermann fut, par la violence du choc, projeté à une énorme distance, au fond du ravin où il ne tardait pas à rendre le dernier soupir.

M. Pfyffer, pris sous la machine qui avait fait panache, aurait infailliblement péri si des paysans voisins du lieu de l'accident ne s'étaient portés à son secours. Chose extraordinaire, on dit qu'il n'a aucune fracture, mais il est évident que des lésions internes sont fort à redouter.

Quant à l'auto, elle est dans un fort triste état, et il ne sera pas aisé de la dégager.

Fin tragique.

URI. — Le préposé à la station météorologique du Gothard vient d'avoir une fin tragique en se noyant dans le Nekar. Richard Fink était parti pour Berlin après l'incendie de l'hospice. Il écrivit une carte à des parents et, depuis, on n'entendit plus parler de lui. Il avait été auparavant professeur de langue à Heilbronn, où il s'occupait déjà de météorologie, c'est avec plaisir qu'il accepta la surveillance de la station du Gothard lorsqu'elle fut créée il y a quatre ans. Seul avec cette nature sauvage, au milieu des orages et des tourmentes, il était devenu un peu mélancolique. On ignore si Fink a cherché la mort; il était porteur d'une assez forte somme d'argent.

Les imprudents.

SOLEURE. — Dimanche après-midi, à la station de Hägendorf, un homme qui voulait se rendre à l'enterrement de sa sœur s'aperçut, au moment où le train s'était déjà mis en mouvement, qu'il faisait fausse route. Il sauta de la voiture et tomba si malheureusement que sa tête donna avec une grande violence contre un rail, ce qui lui causa une fracture du crâne à laquelle le malheureux a succombé peu d'instants après.

Le danger des bagues.

BALE-VILLE. — Un curieux accident s'est produit l'autre jour dans une fabrique de rubans de Bâle. Une jeune femme voulait suspendre à un crochet un paquet de rubans. Comme elle était de petite taille, elle fit un saut pour arriver au crochet. A l'instant où elle atteignait ce dernier, sa bague resta prise à la pointe du crochet et la malheureuse, retombant de tout son poids, eut le doigt arraché net.

Peu goûté.

APPENZELL. — Le restaurant sans alcool de Hérisau enregistre avec mélancolie les résultats obtenus dans sa première année d'exploitation. En effet, ce n'est pas brillant. L'attrait de la nouveauté ne fut que l'affaire de quelques jours. Au commencement de l'exploitation, la clientèle se fit rare, et en février, le

restaurant avait l'apparence d'un lieu saint, interdit aux chrétiens. Les événements ont bien quelque peu changé depuis, mais le mot de la fin est que le déficit est passablement gros.

Ruade mortelle.

VAUD. — A Apples, une jument s'étant détachée de l'écurie, son propriétaire, M. le major Louis Fazan, et l'un de ses neveux, M. C. Devenoge, s'y rendirent, ensemble, pour la rattacher. Excitée, on ne sait pour quelle cause, la jument se mit à ruer et les deux hommes furent l'un et l'autre atteints au bas-ventre. M. Devenoge est mort vendredi soir, après un jour et une nuit de grandes souffrances, et, paraît-il, M. L. Fazan est, encore en ce moment, dans un état très grave.

FRONTIÈRE FRANÇAISE

Inauguration du Morteau-Maîche.

L'inauguration officielle du Morteau-Maîche a eu lieu vendredi sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique. Le programme comportait une course qui s'est gaiement effectuée.

A chaque gare, il y avait arrêt avec harangue de circonstance par les autorités.

C'est à Charquemont qu'un grand banquet a réuni les 200 invités du Conseil d'administration ; on y remarquait un certain nombre de dames. Les Suisses étaient représentés en particulier par M. le conseiller d'Etat Perrier, de Neuchâtel, qui a prononcé un des discours les plus applaudis.

C'est à la Suisse que M. Bienvenu a consacré les dernières paroles de son très éloquent discours, la félicitant d'avoir été « la première à développer les grands principes jetés dans le monde par la Révolution française ».

Chronique neuchâteloise

Les suites d'un scandale.

Le « Journal de Genève » reçoit de M. le conseiller d'Etat Edouard Droz, chef du département militaire à Neuchâtel, le lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

L'on a beaucoup parlé à Genève, il y a quelques semaines, d'une scène regrettable qui se serait passée à l'Universal Palace, dans la nuit du 25 juin écoulé, et à laquelle aurait participé un capitaine du bataillon neuchâtelois n° 20, vêtu de son uniforme.

Quelques journaux se sont occupés de cet incident ,entre autres le « Peuple », lequel, après avoir comparé ce cas à celui d'artilleurs genevois punis disciplinairement pour avoir fait du scandale à Berne ,s'exprime comme suit : « On ne nous dit pas si l'infect « capitaine du bataillon 20..... a été puni. « Sûrement que non. L'acte scandaleux du « soldat se transforme en acte de bravoure « quand il est commis par un galonné ».

Dès que j'ai eu connaissance de cette affaire, j'ai ouvert une enquête, à la suite de laquelle je suis heureux de pouvoir déclarer qu'aucun des officiers exerçant actuellement un commandement dans le bataillon 20 n'y a été mêlé. L'officier incriminé appartenait précédemment à ce bataillon, mais je l'ai relevé, depuis plusieurs mois déjà, de son commandement. Le 25 juin, il n'était pas au service et n'avait aucun motif de porter l'uniforme militaire.

Sans préjudice aux mesures ultérieures qui pourront être prises encore à son égard, j'ai infligé à l'officier fautif la peine disciplinaire la plus élevée rentrant dans ma compétence, soit vingt jours d'arrêts forcés.

En raison même de la publicité donnée à l'incident du 25 juin, il me paraît utile, pour la justification des officiers du bataillon 20, de faire connaître aussi l'épilogue de cette déplorable histoire. C'est dans ce but que je vous écris ces lignes, vous priant d'en faire l'usage que vous jugerez convenable.

Veuillez agréer, etc.

Le conseiller d'Etat,
Chef du Département militaire :
Edouard Droz.

Chasse.

Dans une réunion de délégués, tenue dimanche 13 août à Trois-Rods, les sociétés de chasseurs du canton ont décidé ,en principe, la nomination d'un comité cantonal.

Le rôle de ce nouvel organe sera d'examiner les questions générales se rapportant à la chasse et de servir d'intermédiaire entre les sociétés de chasseurs, qui sont au nombre de quatre, et les autorités cantonales.

La question des territoires réservés et de l'ouverture probable de la Montagne de Boudry en 1906 a fait l'objet d'une discussion animée et intéressante de laquelle on peut conclure que les idées de protection et de conservation du gibier sédentaire se développent rapidement chez nous, même dans le monde des chasseurs.

Accident.

Un jeune homme de Romainmôtiers, venant en motocyclette à St-Aubin, a fait une chute dans ce village. Il a été relevé et conduit à l'hôpital de la Béroche. Au dire des témoins de l'accident, ses jours sont en danger.

Sur le Doubs.

A la suite des pluies de ces derniers jours, le Doubs a subitement remonté et se trouve même un peu au-dessus de son niveau habituel. Les promeneurs, qui se faisaient plus rares du côté du Saut, y reviennent maintenant en foule.

La Chaux-de-Fonds

La Musique des Cadets à Besançon.

Lundi, à quatre heures précises de l'après-midi, les Cadets en grande tenue s'installent au kiosque de Granvelle, aux applaudissements de la foule innombrable qui garnit la place, et jouent à la perfection un certain nombre de morceaux qui soulèvent un véritable enthousiasme de la part des auditeurs, surtout au moment où ils jouèrent la « Marseillaise ».

A cinq heures, les Cadets arrivent au Cercle suisse, conduits par leurs commissaires: MM. Indermuhle, consul suisse, et Tissot, et par leur chef, M. Zellweger.

Après qu'ils eurent pris un rafraîchissement dont ils avaient grand besoin, M. Aebischer, président du Cercle suisse, a souhaité la bienvenue aux Cadets, puis il a donné la parole à son ami et collègue, M. Junod, qui s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, messieurs,
Mes chers amis,

En cette journée qui marque la fin du concours de musique de Besançon, c'est avec un grand plaisir que nous vous recevons au milieu de nous.

Nous vous remercions d'avoir accepté l'invitation du Cercle suisse et d'être venus à sa modeste réception.

Le plaisir que nous éprouvons est encore agrandi par le spectacle que vous offrez à nos yeux : Je veux parler de l'uniforme que nous aimons et que vous portez si crânement.

Vous n'avez pas craint d'affronter les difficultés d'un concours important et vous avez montré que le travail persévérant, la bonne volonté, la discipline, peuvent conduire au succès.

Les lauriers que vous venez de cueillir sont la juste récompense de vos travaux. Veuillez recevoir nos plus vives félicitations.

Monsieur le directeur,

Nous n'ignorons pas le travail ardu, le tact, la force de volonté, la science dont il vous a fallu faire preuve pour maintenir une ferme discipline chez vos élèves et les mener au rang qu'ils occupent dans ce concours. Veuillez agréer, monsieur le directeur, les sincères félicitations que nous vous présentons. Nous désirons vous voir encore longtemps le chef aimé et respecté de cette brillante phalange de jeunes musiciens.

Au nom du Cercle suisse de Besançon, je salue le corps de musique des cadets de la Chaux-de-Fonds et son éminent directeur.

Ce discours, souvent interrompu par les applaudissements de l'assistance, est salué d'un triple hourra.

M. Vuilleumier, président de la société suisse de gymnastique de Besançon, salue à son tour les cadets et les félicite de leur succès, les engage à profiter de tous leurs instants pour perfectionner leur éducation morale et musicale, car le temps viendra bien vite où les musiciens en herbe seront devenus de bons citoyens.

En terminant, il offre, au nom du Cercle suisse, une palme magnifique, que l'orateur fait offrir au directeur des Cadets par Mlle Aebischer, qui, haut la main, a enlevé, il y a quinze jours, le premier prix à l'école de musique de Besançon. (Tonnerre d'applaudissements).

M. Matthias, rédacteur au « National Suisse », remercie la population et la colonie suisse de la brillante réception qui a été faite à ses compatriotes dans la capitale de la Franche-Comté.

Remerciant la colonie suisse de Besançon, il dit que les Cadets, grâce à eux, se sont retrouvés en famille. (Applaudissements répétés).

Parlant de l'Helvétie, l'orateur ajoute qu'il est fier de voir que partout où vont les Suisses, ils portent haut et ferme leur drapeau. Il porte un toast à la patrie helvétique et à la France, grande et généreuse, à ces deux nations qui ne font qu'une par le cœur.

M. Indermulhe, consul suisse à Besançon, à son tour, félicite les Cadets de la tenue et de la correction qu'ils ont eue au cours de ces fêtes.

En terminant, l'orateur remercie le Cercle suisse, son président, M. Aebischer, la Colonie suisse, des réceptions enthousiastes qu'ils ont faites aux enfants de la libre Helvétie, puis il porte un toast à la France.

Les Cadets jouent la « Marseillaise », écoutée debout par tous les assistants.

Les succès de nos sociétés.

Nous avons annoncé hier les succès remportés par trois de nos sociétés de musique au concours international de Besançon.

Ajoutons encore que l'« Harmonie tessinoise » a obtenu un deuxième prix au concours d'honneur et dans les récompenses individuelles un diplôme de soliste avec médaille de vermeil et sept autres diplômes.

L'« Harmonie tessinoise » est rentrée hier au soir. Elle était attendue à la gare par les « Armes-Réunies ».

« La Lyre » rentre ce soir au train de 8 h. 26 minutes. Elle sera reçue par la « Philharmonique italienne » et une réception aura lieu au Stand.

Concert public.

Demain soir, mercredi, à 8 heures et demie, concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville par la musique « Les Armes-Réunies ».

Communiqués

Paroisse catholique romaine.

Ce n'est pas sans de profonds regrets que cette paroisse a appris dimanche le prochain départ de son deuxième vicaire, M. l'abbé Plantin. Il y a une année et quelques mois seulement qu'il est ici, et malgré ce peu de temps il a su se faire aimer et apprécier de toute la paroisse.

C'est dimanche donc que M. l'abbé Plantin a fait éloquemment ses adieux et l'émotion de ses paroissiens lui a prouvé mieux encore que des paroles combien cette séparation leur est pénible.

Prêtre infatigable, au cœur d'or, au dévouement sans limite, il sera tout spécialement regretté des jeunes garçons catholiques, car il était pour eux plus qu'un ami, il était un père.

C'est avec un vif chagrin que nous lui disons : « Au revoir ! » Nous lui souhaitons beaucoup de joie dans le nouveau poste où il est appelé. Nous lui exprimons publiquement notre sincère reconnaissance pour tout le bien qu'il a fait pendant son séjour ici. Merci donc et merci du fond du cœur !

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

15 AOUT

Lugubre trouvaille

AARAU. — On a découvert dans une forêt près de Rupperswyl le cadavre décapité d'un homme. L'enquête a permis de constater qu'on était en présence d'un nommé Heiniger, employé dans une scierie. Le malheureux s'est suicidé au moyen d'une cartouche de dynamite. On suppose que cet homme serait l'auteur du crime de Soleure.

Trois noyés sur le lac de Joux

LE PONT. — Trois ouvriers de la fabrique de lustrerie du Pont, tous trois Suisses allemands, partaient dans la nuit de samedi à dimanche pour faire, au clair de lune, une promenade sur le lac de Joux. Dimanche, on apercevait le bateau la quille en l'air et lundi soir seulement, on trouvait deux cadavres sur la rive. On recherche activement le troisième corps.

Mystérieuse disparition

ZURICH. — Trois enfants, deux fillettes et un garçon, appartenant à la même famille, ont disparu depuis dimanche. Des recherches actives n'ont abouti à aucun résultat. Les enfants avaient déclaré qu'ils allaient sur l'Uetliberg, mais la fillette, elle, avait annoncé qu'elle irait se promener en train, qu'elle ferait un long, très long voyage avec un monsieur. On en conclut que les enfants auront été entraînés loin de Zurich par un inconnu.

La crise scandinave

CHRISTIANIA. — Les résultats connus jusqu'à lundi soir à 10 heures donnent 362,980 voix pour la séparation et 182 seulement contre. Il manque encore les résultats de 19 sections de vote. On pense que le total des suffrages sera de 360 à 370,000 dont un demi pour mille seulement sera contre la séparation. Au total, le nombre des votants a été d'environ le 80 pour cent des électeurs inscrits.

La situation en Russie

KERTSCH. — La populace se livre depuis trois jours à des troubles antisémites. Les magasins et maisons de nombreux Juifs ont été pillés. Des coups de feu ayant été tirés depuis une maison où se trouve un club juif sur les soldats, dont un fut blessé, ceux-ci tirèrent à leur tour, tuant un juif et en blessant un autre. De nombreuses familles israélites quittent la ville.

VARSOVIE. — Le gouverneur a infligé un blâme au célèbre romancier Sinkiewicz, ainsi qu'à d'autres personnes qui avaient protesté, dans un article, contre la russification des écoles polonaises.

Troubles en Macédoine

FRANCFORT. — On mande de Belgrade à la « Gazette de Francfort » que, samedi, une bande d'Albanais a surpris un piquet de soldats serbes à la frontière; ils ont tué un soldat et en ont blessé un. Les Albanais se sont ensuite retirés; ils ont eu plusieurs morts et blessés.

L'imbroglio marocain

LONDRES. — On télégraphie de Tanger au « Times » que rien n'est décidé au sujet de l'emprunt allemand, bien que les négociations aient été activement poursuivies. Il est probable que cette affaire sera abandonnée, des ordres exprès ayant été envoyés à M. de Tattenbach de ne rien entreprendre.

La conférence de la paix

PORTSMOUTH. — M. Sato communique le bulletin officiel suivant : « Dans la réunion de l'après-midi du 14, les articles 2 et 3 ont été discutés et réglés. La conférence s'est ajournée à ce matin 9 heures. »

M. Witte a eu une conférence avec une députation juive. Il a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de discuter avec elle la question d'un emprunt ou une autre question financière.

Les articles 2 et 3 concernent l'évacuation de la Mandchourie, avec abandon de tous les droits de la Russie dans cette province et cession du chemin de fer de l'Est chinois en dessous de Kharbin.

La rédaction du premier article, tel qu'il a été adopté, n'est pas celle présentée par les Japonais. Elle a été modifiée de façon à se rapprocher des vues de la Russie, mais on ne sait pas exactement jusqu'à quel point.

LONDRES. — On télégraphie de Portsmouth à la « Morning Post » :

Les Japonais ont rompu le silence. Ils ont déclaré que mardi ou mercredi viendrait en discussion une des principales conditions du Japon, que les Russes la repousseront très probablement et que les Japonais insisteront pour qu'elle soit acceptée. Il faut donc s'attendre à une crise pour mardi ou mercredi.

Le tsar et ses ministres

PETERSBOURG. — Le tsar a reçu hier soir un nouveau télégramme de M. Witte et a immédiatement fait mander auprès de lui le comte Lamsdorf.

Après un court entretien ,le tsar fit demander les ministres de la guerre, des finances et de l'intérieur.

A la suite d'un entretien de deux heures, le ministre de la guerre a envoyé un télégramme au général Liniévitch et un autre au général Kazbeck, gouverneur de Vladivostock.

Sans connaître les motifs de ces deux réunions, on y attache ici une grande importance et l'on ne manifeste qu'un bien léger espoir au sujet de la conclusion de la paix.

On assure que l'audience accordée hier par le tsar au ministre des affaires étrangères, comte Lamsdorf, a eu pour objet l'envoi à M. Witte d'instructions spéciales relatives aux conditions japonaises jugées inadmissibles par le plénipotentiaire russe, notamment le remboursement des frais de guerre et la cession de Sakhaline.

Faits divers

Le journal de M. le curé.

Il faudrait, pour que tout marchât à souhait, que chacun imitât l'évangélique mansuétude du brave curé de campagne à qui son facteur avait négligé, un certain jour, d'apporter le journal auquel il était abonné.

Il faut dire que ce curé habitait un petit village distant d'une quinzaine de kilomètres du bureau de poste ,et que, la bicyclette n'étant pas encore adoptée par l'administration, le facteur était obligé, par la pluie, par la neige ou par le soleil, de faire à pied cette longue trotte. Un jour donc de grande chaleur, comme il n'y avait aucune lettre pour le village et que la distribution ne comprenait uniquement que le journal du bon curé, le facteur ne crut pas devoir, pour si peu, s'imposer une telle corvée, et il ne poussa pas, ce jour-là, sa tournée jusqu'au village.

Le lendemain, en le voyant arriver, le curé lui demanda :

— Eh bien, mon ami, et mon journal ? Vous ne me l'avez pas apporté, hier.

— Non, répondit le facteur, mais je l'ai lu ; il n'y avait rien...

Alors, le brave prêtre, avec bonhomie :

— C'est très bien, mais si vous pouviez le retrouver, vous me feriez plaisir tout de même, car je m'y suis abonné pour le feuilleton !...

MOTS POUR RIRE

Remerciements.

La voiture d'un paysan a fini par gravir la côte. Notre homme remercie le complaisant touriste qui, passant par là, l'a aidé en poussant la roue.

— Ben merci, m'sieu, d'avoir poussé un brin ma carriole... Je m'doutions ben qu'avec un seul âne, je n'pourrions pas monter c't' côte...

Pour les jurés.

Un accusé s'attend à une condamnation très sévère. Mais le jury a été indulgent et, grâce aux circonstances atténuantes, la cour ne prononce que dix ans de réclusion.

— Dix ans, seulement ! s'écrie le condamné tout joyeux. Ah ! messieurs les jurés, que Dieu vous le rende !

Chacun devrait soigner son estomac

et veiller à ce que ses fonctions puissent s'accomplir toujours normalement. Ce résultat est pleinement atteint par l'emploi régulier des **Pastilles thermales de Baden-Baden,** souveraines contre toutes les affections de l'estomac et des intestins. En vente dans toutes les pharmacies. N° 4-2

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

BRASSERIE

MÉTROPOLE

TOUS LES JOURS
dès 8 heures du soir. A-82

Grand Concert
Orchestre de Bologne
Direction: TARTARINI.

— ENTRÉE LIBRE —

Tous les Vendredis, **TRIPES**

GRANDE

Brasserie du Square

Tous les **MARDIS** soir,
Dès 7 1/2 heures. 8813-24*

TRIPES

Se recommande, Le Tenancier.

BRASSERIE DU GLOBE

Tous les **MERCREDIS** soir
8554-12* dès 7 1/2 heures

TRIPES

Se recommande, Edmond ROBERT.

Brasserie de la Serre

Tous les **MERCREDIS** soir
dès 7 1/2 heures 8551-12*

TRIPES

à la Mode de Caen.

Se recommande, G. LAUBSCHER.

La Fabrique de Montilier
demande quelques bons

REMONTEURS

Acheveurs d'ancre après dorure,
quelques bons
Remonteurs de mécanismes
remontoir. H-3624-F 12968-2

La Fabrique de Cortébert
demande

une bonne Aviveuse

de boîtes argent et galonnées, pour être occupée exclusivement à la retouche des écussons. H-8940-J 12828-1

Pour mécaniciens!

Un jeune **serrurier** diplômé **demande place** tout de suite chez un mécanicien. — S'adresser à M. G. BONJOUR, chez M. Ed. Junier, notaire, **Neuchâtel.** H-4754-N 12636-4

Entrepôts

A louer, de suite ou, pour époque à convenir, de beaux grands entrepôts situés à proximité de la gare. Prix modérés.
S'adr. Bureau de la gérance A. Nottaris, rue du Doubs 77. 12659-3

Machine à graver

A vendre une machine à graver et guillocher, double plateaux, peu usagée.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 12969-3

A LOUER

La Société des Armes-Réunies offre à louer, pour tout de suite ou époque à convenir, **les LOCAUX du rez-de-chaussée du STAND côté est,** comprenant logement et atelier pour mécanicien, menuisier, charpentier, etc. — S'adresser, pour renseignements, à M. **Emile Frikart, rue du Doubs 55.**
H-2905-C 12914-5

On demande

pour une **importante distillerie** du canton de Neuchâtel. ayant bonne clientèle un

Agent ou Voyageur

sérieux connaissant bien la partie pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois. — Adresser les offres avec références, sous **H. 4764 N., à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.** 12767-1

Jeune commis

parlant correctement l'espagnol, l'allemand et un peu le français, cherche place dans bureau de la localité. Prétentions modestes. — Adresser offres, sous chiffres **J. 2879 C.,** à **Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 12775-1

La Maison Julius Brann

demande pour sa nouvelle succursale à
La Chaux-de-Fonds et Le Locle

40 vendeuses

pour les rayons de **Bonneterie, Mercerie, Tissus, Confections pour Dames, Articles pour Messieurs, Lingerie, Chaussures, Articles de ménage.**

Entrée le 15 Septembre.

Inutile de se présenter sans certificats à l'appui. — Adresser les offres **jusqu'au 25 Août,** sous chiffres **X. 2918 C. à Haasenstein & Vogler,** La Chaux-de-Fonds. 12972-4

AVIS

Ayant quitté le Magasin de comestibles dans lequel j'ai été employé pendant 14 ans, j'informe mes connaissances et le public en général, que je vendrai pour mon compte, sur les **Places de Marchés,** du 12784-1

POISSON et **VOLAILLE** 1re qualité

Je me charge également des commandes livrables à domicile. Par un travail consciencieux, j'espère satisfaire les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance.

Eugène BRANDT, Charrière 41.

PARAPLUIES

C'est toujours

A L'Edelweiss

Rue Léopold-Robert 9 **Rue Léopold-Robert 9**

qu'on vend les **PARAPLUIES imperdables.** Chaque parapluie porte le nom et l'adresse du propriétaire gravés soigneusement sur une virole d'argent et tout cela

GRATUITEMENT

Réparations 12598-8 **Réparations**

Enveloppes commerciales, Sacs de paie

toutes qualités et nuances

PRIX TRÈS MODÉRÉS

CHOIX CONSIDÉRABLE

S'adresser à la

Librairie et Papeterie COURVOISIER

TOURBE.

Tous les jours arrivage de bonnes tourbes noire et brune. Toujours bien assorti en bon bois sec, foyard et sapin bûché et non bûché. — S'adresser au **Chantier Prêtre,** rue Léopold-Robert **151** et aux dépôts: M. Brunner, Laiterie moderne, Léopold-Robert **14**; Mlle Brandt, rue Numa-Droz **2**; M. Landry, Parc 86. — Combustibles en tous genres, mesurage garanti. 12613-102

RESULTAT des essais du Lait du 11 Août 1905

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Noms, Prénoms et Domicile	Butyromètre	Densité du lait entier	Teneur en extr. sec %	OBSERVATIONS
Luthi, Jacob, Fritz-Courvoisier 30	45	32.2	13,70	
Santschi, Jean, Bulles 10	43	31,-	13,16	
Hugli, Gottlieb, Joux-Perret 18	40	32,4	13.15	
Lehmann, Abraham, Commerce 121	41	31,4	13,02	
Streib, Martin, Grenier 22	41	31,1	12,95	
Blanc, Paul, Bulles 25	40	31,5	12,93	
Liechti, Arnold, Bulles 14	40	31,4	12,91	
Lehmann, David, Foulets	39	31,9	12,91	
Oppliger, Gottlieb, Gdes-Crosettes 24	37	32,7	12,87	
Liechti, Fritz, Eplatures (Crêt)	37	32,6	12.85	
Von-Bergen Marc, Serre 112	39	31,4	12,79	
Mathey, Emile, Corbatière	39	31,4	12,79	
Sommer, Léon, Jos Amez-Droz 7	39	30,6	12,59	
Portmann, Paul, Bas-Monsieur 18	37	30,4	12,30	
Maroni, Olympe, Fritz-Courvoisier 24	32	31,-	11,86	Lait très faible en contravention
Tribolet, Jacob, Granges 6	31	28,6	11,14	

La Chaux-de-Fonds, le 11 Août 1905. **Direction de Police.**

MALADIES SEXUELLES

Maladies du bas-ventre; suites d'excès de tout genre; pollutions; impuissance; irrégularités des règles mensuelles; faiblesse nerveuse, etc., rapidement et sûrement guéris sans interruption des occupations ordinaires, même dans les cas chroniques. La cure est sans danger (même par correspondance). Discrétion absolue. Zà 2408 g
10160-5 **C. REDING, médecin spécialiste, GLARIS.**

ED. MANGOLD
de retour
H-2891-C 12833-2

MASSEUR-HERBORISTE

E. BARRAS reçoit tous les jours, **16, rue de la Serre 16.** 12378-139

Adoucisseur

On cherche un ouvrier bon adoucisseur pour nickelages, sachant faire les damasquinage et côtages soignés. — Faire offres écrites ou remettre nom et adresse sous B. Z. 12761, au bureau de l' « Impartial ». 12761-1

AVIS

Les personnes disposant d'une **poussette pour malade,** sont priées de le faire savoir de suite. 12937-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Myrtilles fraîches
Caisse 5 kg. 2 fr. 50 — 10 kg. 4 fr. 75
15 kg. 6 fr. 75, franco. H-3225-O 12719-1
Morganti & Cie — Lugano

Machines pour nickelage

Fabrique d'horlogerie demande offres de machines pour le nickelage et damasquinage de mouvements. — S'adresser par écrit, sous H. R. 12762, au bureau de l' « Impartial ». 12762-1

Domaine et Café

A louer pour St-Georges prochaine, aux environs de La Chaux-de-Fonds, un café avec domaine pour 3 vaches. — S'adresser personnellement de 9 à 11 h. du matin, à M. Gottlieb Stauffer, rue Jaquet-Droz 6-A. 12780-1

GRAISSE de CHAR et **Graisse de Sabots**

première qualité, en bidons de toutes grandeurs. 12083-1
David ULLMO, Collège 18.

Horloger expérimenté, à qui nécessaire sera procuré, est demandé pour l'**établissage** d'une spécialité lucrative. Pas de capital exigé. Chiffre de production assuré. — Déposer offres écrites au cabinet **C.-E. Robert,** arbitre de commerce, **rue du Parc 75.** 12745-1

Mariage. **Jeune Homme** d'extérieur agréable et de bon caractère, possédant un commerce, mais n'ayant pas de relations, demande à faire la connaissance d'une **jeune fille ou veuve** sérieuse avec quelque fortune. Excellente occasion. Discrétion absolue. — Offres avec photographie et renseignements sur la fortune, sous **L. M. C. 12757,** au bureau de l'Impartial. 12757-1

A louer un cheval de selle pr quelques heures par jour. — S'adr. à M. Ulysse Matthey, rue du Premier-Mars 17. — Téléphone 318. 12347-1

Graveur. Traceur-champleveur sachant faire le millefeuilles et finir, cherche place immédiate dans un atelier sérieux. — S'adresser sous initiales **A. W. 12850,** au bureau de l'Impartial. 12850-1

Aux fabricants de boîtes or. Un excellent **Fondeur-dégrossisseur,** habile, capable, sérieux, de toute moralité sachant fondre tous les titres, pouvant bloquer, faire la plaque, dégrossir tout ce qui concerne son métier, demande place ass urée et stable, de suite, dans une bonne fabrique.— Ecrire, sous chiffres **V. R. 12626,** au bureau de l'Impartial. 12626-1

Emailleur. Un ouvrier émailleur cherche de suite une place; à défaut pour le **finissage de cadrans.** — S'adresser rue des Fleurs 15, 2me étage, à droite. 12777-1

Commis. Demoiselle, bonne sténographe, correspondant si possible en plusieurs langues, est demandée par maison d'horlogerie de la ville. — Adresser offres Casier postal **1045.** 12853-1

Démonteur. Un jeune homme, ayant fait un bon apprentissage, est demandé comme démonteur. Bonne occasion pour se perfectionner dans le remontage. — S'adresser par écrit, sous initiales **T. B. 12885, au bureau de l'Impartial.** 12885-1

Repasseuse en linge. On offre la place à une dame ou demoiselle pour apprendre le **repassage en linge.— S'adresser rue** du Premier-Mars 11. 12764-1

Un monsieur seul demande pour tout de suite une **servante** gouvernante, d'âge mûr, sachant le français et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser par écrit, sous chiffres **Oc. 2901 C.,** à Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 12890-1

Appartement. **A louer, pour tout de suite ou** époque à convenir, un magnifique appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, cour et buanderie, entièrement remis à neuf. Réduction de prix jusqu'à fin de bail. — S'adr. rue **A.-M. Piaget** nº 51, au 2me étage. 12234-3*

A louer pour toutes dates, **LOGEMENTS de 2 et 3 chambres, au soleil, quartier des fabriques et près de la Gare. — L. Pécaut-Michaud, Numa-Droz 144.** 12344-11*

Chambre. A louer une jolie et grande chambre meublée, à 2 fenêtres. Prix modiques. 12220-5*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pignon. A remettre un joli pignon pour gens tranquilles. 12219-5*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Rez-de-chaussée. Pour cas imprévu, à louer un beau rez-de-chaussée de 3 chambres à deux fenêtres, situé au centre. — Offres sous initiales **M. M. 12763,** au bureau de l'Impartial. 12763-1

Chambre. A louer une chambre à un monsieur de toute moralité.
S'adr. rue Numa-Droz 51, au rez-de-chaussée, à gauche. 12768-1

Chambre. **A louer une chambre meublée, située en face de la Gare, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 76, au 2me étage, à gauche.** 12737-1

Chambre. A remettre une belle chambre meublée, indépendante, à personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue A.-M.-Piaget 21, au 1er étage, à gauche. 12736-1

Chambre. A louer une jolie chambre, meublée ou non, à dame ou demoiselle honnête. — S'adr. rue Fritz Courvoisier 2, 3me étage. 12743-1

Chambre. A louer chambre meublée, indépendante; libre de suite.
S'adr. à M. Jeanbourquin, Progrès 11, au 1er étage. 12730-1

A louer un bel **APPARTEMENT** bien exposé, 3 pièces, cuisine et dépendances, lessiverie et cour, dans maison d'ordre. — S'adresser rue du Crêt 7, au 1er étage. 12335

Logement. A louer pour le 31 octobre 1 beau logement de 3 pièces au soleil, situé au centre du village. — S'adr. **rue du Premier-Mars 6,** au 1er, à droite. 12727

Chambre. A louer une belle chambre garnie. — S'adresser rue du Rocher 21, au 3me étage, à droite.
A la même adresse, à vendre les « Avariés » en brochures illustrées, ainsi qu'un étau, un établi portatif, un tour à pivoter.
S'adresser rue du Rocher 21, au 3me étage, à droite. 12700

Un petit ménage de toute moralité, demande à louer pr le 31 octobre prochain, un **logement** de 3 chambres, situé au premier ou au deuxième étage, avec dépendances, balcon, gaz et électricité, si possible, et tout le confort moderne. — S'adr. avec prix, sous chiffres **A. Z. 12770,** au bureau de l'Impartial. 12770-1

On demande à acheter un potager usagé avec bouilloire si possible. Paiement comptant.
S'adr. **rue du Versoix 9A,** au rez-de-chaussée. 12773-1

On demande à acheter de suite une **cibe** d'émailleur. — S'adresser chez M. Ch. Jeannin, rue des Granges 14. 12778-1

Accordéon. A vendre un accordéon double, très peu usagé. — S'adresser, de 7 à 9 heures du soir, **rue du Parc 79, au 3me étage, à gauche.** 9760-52*

A vendre un bon tour à guillocher. — S'adresser rue du Stand 10, au 2me étage, à gauche. 12747-1

A vendre plusieurs cages d'oiseaux, un lit complet, matelas crin animal, un canapé et des livres. — S'adr. le soir à 6 heures rue de la Serre 43, au rez-de-chaussée, à droite. 12746-1

A vendre 10 jeunes poules italiennes, ainsi que plusieurs jeunes poussines. — S'adresser aux Reprises' nº 15. 12779-1

A vendre à bas prix deux bons fourneaux en catelles couleur. — S'adresser à **M. J. Rudolf, rue de la Balance 3.** 12765-1

A vendre un établi portatif avec 24 tiroirs. 12698
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre **faute de place, 2 lits jumeaux, 6 chaises, 1 divan, 1 secrétaire, 1 lavabo, une salle à manger, un potager, et un casier à musique. — S'adresser rue Léopold Robert 68, au 1er étage.** 12704

Bicyclette de course, presque neuve, est à vendre à très bas prix, pour cause de départ. — S'adresser, le soir après 7 heures, rue des Fleurs 32. 12686

A vendre d'occasion une bonne **bicyclette,** prix modéré, plus un beau secrétaire. — S'adresser rue Numa-Droz 133, au 2me étage. 12715

A vendre 5 cocasses en cuivre, 3 cages d'oiseaux, 2 banques de magasin, 3 pupitres, 3 chaises rondes d'établi, 4 tables carrées, 1 buffet à 2 portes (bois dur), 2 layettes, 4 tables de nuit, 2 canapés, 1 lit de fer, 1 potager à gaz, 2 lits complets en bois dur, 2 potagers (bas prix), des serpilières à 20 ct. le mètre, 3 poussettes à 4 roues, 500 bouteilles vides, des roues en fer et 3 dites en bois, 1 secrétaire, 3 malles de voyage. — S'adresser Ronde 24, au magasin. 12384

A vendre d'occasion une lit de fer complet, matelas crin animal, un berceau en bois dur et une poussette. Bas prix. — S'adresser rue du Puits 9, au rez-de-chaussée, à gauche. 12702

A vendre de jolis potagers usagés mais en bon état, avec tous les accessoires neufs. Bas prix. — S'adr. Jaquet-Droz 6-A, au 4me étage. 12699

A vendre les outils d'un remonteur, avec établi et machine à arrondir. — S'adresser Jaquet-Droz 28, au 1er étage, à gauche. 12692

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
Georges-Jules SANDOZ
Léopold-Robert 46
ALLIANCES
JOLI CHOIX DE MONTRES
Argenterie-Bijouterie
pour Dons,
Cadeaux de fêtes, de Noces, etc., etc.
Prix modérés. 10559-7*

Pièces 8 jours
QUI se charge de livrer **barillets décorés,** argentés et dorés ? — Envoyer adresse sous initiales **J. A. 12982,** au bureau de l'Impartial. 12982-3

Atelier de décoration de Cuvettes
en tous genres

Polissage de cuvettes or, argent, métal
Dorage et argentage de cuvettes métal
Nouveau procédé de **dorage des médailles** en toutes couleurs.
Gravure à la machine. Frappes de médailles sur cuvettes.
Procédés mécaniques.
Livraison d'estampes pour la frappe des cuvettes.

Ernest HOFMANN
68, Rue du Progrès, 68
2445-27 La Chaux-de-Fonds.

Liquidation de fournitures d'horlogerie. — 1280 grosses vis assorties, 15 kilos acier rond en pied, 15 kilos laiton en torches, limes carlettes, barettes, contre-pivots non sertis, soignés, une quantité de cabrons assortis, beaucoup de fournitures d'horlogerie, en tous genres. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 2me étage.

Attention !
Réparations et fabrication de **bourses en nickel** en tous genres. Travail prompt et soigné. — S'adres. rue Numa-Droz 18-a et rue du Stand. 12697

Terminages
sont demandés, de suite, en bonnes pièces ancre, levées visibles, soit savonnettes ou lépines. Montres bien achevées et bien réglées. Ouvrage garanti. **Prompte livraison.** S'adr. au bureau de l'Impartial. 12617

Librairie A. COURVOISIER
Place du Marché.

Vient de paraître:
Causes, nature et guérison
DE LA
NEURASTHENIE
en général
ainsi que de la **Neurasthénie des Organes génitaux en particulier,** par le
Dr-Méd. **RUMLER.**
Prix: **2 francs.** Prix: **2 francs**

A LOUER
Pour le 31 Octobre 1905

D.-P.-Bourquin, bel appartement de 3 pièces, bout de corridor, cuisine et dépendances, cour et jardin. 12051

Charrière 64, trois appartements de 2 et 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, grande cour. 12052

Fritz-Courvoisier 8, magasin avec logement, cuisine et dépendances. 12053

Ronde 13, appartement de 3 pièces avec magasin. Conviendrait pour atelier.

Pour de suite ou époque à convenir:

Rue du Manège, plusieurs appartements de 2 et 3 pièces avec cuisine et dépendances. 12054

Grenier 33, appartement de **4** pièces et dépendances.

S'adresser pour tous renseignements à M. LOUIS LEUBA, gérant d'immeubles, rue Jaquet-Droz 12.

PAPETERIE
A. COURVOISIER
PLACE DU MARCHÉ
CHAUX-DE-FONDS
Spécialité de
Presses à copier
très bon marché
Modèles depuis **12 fr.**
Presses à copier
en métal et fonte
aux prix les plus modérés.

Pour trouver bonnes places s'adresser à l'**Agence commerciale et industrielle,** Serre 16. 20128-85

Miel.
A vendre beau miel coulé 1re qualité, garanti pur, à **1 fr. 80** le kg. — S'adresser à M. RICHARD, Numa-Droz 86. 12957-3

Banque de prêts sur gages
Agence Wolff (S. A.)
2, RUE du MARCHÉ 2.
Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.
Grandes facilités accordées pour les dégagements. 2102-142

Remontages. Bon ouvrier ayant travaillé plusieurs années aux achevages d'échappements, cherche place de suite pour apprendre les remontages. — S'adresser par écrit sous chiffres **A. A. 12961,** au bureau de l'Impartial. 12961-3

Guillocheur connaissant bien la machine à graver, de même que le système de graver les boîtes tout le tour, demande place avec engagement sans temps perdu. — S'adresser par écrit sous initiales **D. K. 12980,** au bureau de l'Impartial. 12980-3

Raquettes. Une bonne poseuse de cleffs de raquettes se recommande pour du travail. — S'adresser à M. Boichat, rue des Terreaux 9, au 2me étage, à droite. 12874-2

Repasseuse en linge se recommande pour tous les ouvrages concernant sa profession. Travail soigné. S'adresser **rue du Pont 4,** 1er étage, à Mlle **Nicod.** 12685

Commis. Demoiselle au courant de la fabrication et ayant belle écriture.

Remonteur connaissant bien le chronographe et chronographe compteur.

Sertisseuse ayant l'habitude de la machine, 12983-3

sont demandés à la Fabrique **A. Lugrin & Cie,** Montbrillant 1. 12983-3

La Fabrique ELECTION demande de suite SERTISSEUSES et DEMONTERUS.— S'adresser, muni de références le matin entre 11 heures et midi. 12979-3

Plusieurs **bons HORLOGERS** pour retouches de tous genres, sont demandés de suite par importante maison. — S'adresser chez M. L. Jeanneret-Wespy, rue des Jardinets 9. 12978-3

Aiguilles. On demande un ouvrier **mécanicien-découpeur,** ou à défaut, un homme connaissant le balancier. — S'adresser rue Numa Droz 83, au rez-de-chaussée. 12969-3

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adresser à l'atelier Bornoz, **Fleurier.** 12960-4

Pierristes. Bons ouvriers pierristes sont demandés de suite pour **tournages.** Capacités exigées. — S'adr. Charrière 64-bis, au 2me étage. 12965-3
A la même adresse, à vendre **un tour** et une roue pour pierristes.

Guillocheur. Place pour un bon ouvrier, 5 heures par jour, à l'atelier William Grandjean & Cie, rue de l'Epargne 12. 12973-3
A la même adresse, on achèterait un établi de graveurs (3 places) et des claies en bois dur.

Sertisseuse à la machine. Bonne sertisseuse absolument au courant du travail à la machine, trouverait place dans une fabrique de la localité. 12984-6
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Assujettie. On demande pour entrer de suite une assujettie **finisseuse** de boîtes or ou une ouvrière. — S'adresser rue Numa-Droz 129, au 1er étage. 12975-3

Pivoteur. On demande un bon pivoteur pour pièces ancre soignées. S'adresser rue du Premier-Août 13. 12974-3

Demoiselle de magasin sérieuse et honnête, est demandée en remplacements pendant 15 jours. S'adresser Pâtisserie Robert, rué de l'Hôtel-de-Ville 5. 12944-2

Cuisinière. On demande pour le 1er septembre, une bonne cuisinière, honnête, propre et active. — S'adresser chez Mme Maurice Picard, rue D.-JeanRichard 23 au 3me étage. 12919-5
Se présenter, de 8 à 2 heures et le soir de 6 à 9 heures.

Commissionnaire. Jeune fille ou jeune garçon pent entrer de suite comme commissionnaire, au Comptoir, rue du Temple Allemand 59, au 2me étage. 12962-3

Commissionnaire. Un jeune homme est demandé dans la quinzaine comme commissionnaire. — S'adresser Serre 13, au rez-de-chaussée. 12986-3

Servante. On demande de suite une aide pour la cuisine. — S'adresser au Café de Tempérance, Pont 9, **Le Locle.** 12959-3

Jeune fille. On demande pour aider dans un ménage une jeune fille de 16 à 18 ans. 12956-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pierristes. La Fabrique Jeanmonod-Rühlé, rue du Grenier 41, offre **grandissages** et **tournages rubis** à ouvriers consciencieux. Travail facile et par séries. 12883-5
Se présenter avec échantillons.

Acheveur. **On demande un acheveur-décotteur sérieux et capable. — S'adresser rue Léopold-Robert 66.** 12871-4

Remonteurs. On demande de suite 2 bons ouvriers pour petites pièces cylindre. — S'adresser chez M. Albert Mathey, Bellevue 19 (Place d'Armes.) 12879-2

Visiteur. Place stable est offerte à bon horloger sachant bien achever les savonnettes or grandes pièces, décotter, et très adroit dans l'achevage ancre après dorure. — S'adresser par écrit, en indiquant le salaire, sous chiffres **H. H. 12888,** au bureau de l'Impartial. 12888-2

Graveur. Bon **dispositeur** est demandé à l'atelier Siegenthaler, Tourelles 21. 12984-2
A la même adresse, place pour une **polisseuse** de fonds or.

Remonteurs. On demande plusieurs remonteurs pour 11 lig. cylindre. 12879-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Boîtier. **Tourneur** à la machine, travaillant sur la Revolver, pourrait entrer de suite. A défaut un tourneur à la main, voulant se mettre à la machine, pourrait être engagé. — S'adresser Fabrique de boîtes or Numa Schneider, rue de la Prévoyance 88-a. 12896-2

Finisseuse. Bonne finisseuse de vis trouverait occupation suivie au comptoir rue du Temple-Allemand n° 59, au 2me étage. 12860-2

Polisseur. On demande dans une fabrique de boîtes métal et acier un polisseur, une bonne **finisseuse** ou une **jeune fille** désirant apprendre la partie. 12866-2
S'adresser au bureau de l'Imhartial.

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur. — S'adresser rue du Progrès 13, au 1er étage. 12877-2

Aviveuse de boîtes argent, ainsi que plusieurs **polisseuses** et **finisseuses,** sont demandées de suite à l'atelier Haueter, A.-M.-Piaget 67-bis. 12897-2

Creuseuse. Une bonne creuseuse trouverait de l'occupation suivie à l'atelier ou à domicile. — S'adresser à M. Armand Steudler, fabricant de cadrans à **Neuveville.** 12855-2

Aiguilles. On demande une très bonne ouvrière **finisseuse** pour le soigné, sachant bleuir, et régulière au travail. Bon gage si la personne convient. — S'adresser à la fabrique d'aiguilles rue de la Serre 9. 12854-2

Femme de chambre. **Famille suisse, habitant la HOLLANDE, cherche une femme de chambre sachant très bien coudre, repasser, servir à table et s'occuper de 2 enfants de 10 et 7 ans qui vont à l'école. Quelques connaissances de l'allemand sont indispensables. On exige de bonnes références.** 12820-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. Une ancienne maison d'horlogerie demande comme apprenti un jeune homme ou une jeune fille ayant reçu une bonne instruction. Occasion de se mettre au courant de la fabrication, du commerce et d'apprendre la comptabilité en partie double. Rétribution immédiate. — Offres affranchies avec références à Casier postal **316.** 12894-2

Commissionnaire. On demande de suite un bon commissionnaire entre les heures d'école, soit petit garçon ou petite fille. — S'adresser Numa-Droz 2, au 3me étage. 12846-2

Servante. On demande pour faire un petit ménage, une fille honnête et active. Gages 25 fr. par mois. Entrée à convenir. — S'adresser rue Léopold-Robert 16, au 3me étage. 12857-2

Jeune garçon. On demande de suite un jeune garçon libéré des écoles pour garder les vaches. 12869-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. Pour cause de départ, à louer tout de suite ou pour fin octobre, un beau logement moderne, composé de 3 pièces, alcôve, cuisine et belles dépendances. — S'adresser Numa-Droz 75, au 2me étage, à gauche. 12964-3
A la même adresse, à vendre un divan-lit, 1 linoléum, une machine à coudre, etc.

Logements. A louer pour fin octobre 1905, des logements de 2 et 4 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. à M. Alf. Schneider-Robert, gérant d'immeubles, rue Fritz-Courvoisier 20. 12976-3

Sophie-Mairet 5. A louer, à prix avantageux, **beau LOGEMENT moderne** 3 pièces, balcon, lessiverie, cour, électricité dans les escaliers. — S'adresser au rez-de-chaussée, à droite. 12971-3

Chambre. A louer, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une belle chambre meublée. — S'adresser chez M. E. Hofmann, rue du Progrès 68. 12968-3

Chambre. A louer une chambre avec pension, à une ou deux demoiselles honnêtes. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée. 12967-3

Chambres. A louer deux belles chambres meublées (15 fr. l'une), à des messieurs solvables et travaillant dehors. Pension si on le désire. — S'adr. rue du Premier Mars 15, au 2me étage, à droite. 12973-3

Chambres et PENSION. On offre dans une bonne famille jolies chambres meublées, au soleil, avec pension, à deux jeunes messieurs de toute moralité. — S'adresser rue de l'Envers 28, au 2me étage. 12986-6

Appartement. A louer pour tout de suite ou époque à convenir, un bel appartement de 3 pièces, cuisine, alcôve, et dépendances, en face du Casino. 12728-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer rue de la Promenade 4 et dès le 31 octobre 1905 :
Deux **rez-de-chaussées** de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau et gaz installés, lessiverie.
Un **deuxième étage** de 4 chambres, cuisine et dépendances, chauffage central, eau et gaz installé. 12027-2
S'adresser au 1er étage, ou au bureau Georges-Jules Sandoz, rue Léopold Robert 46.

Logements. A louer de suite ou à convenir: **Parc 17,** joli pignon au soleil, d'une chambre et cuisine, 252 fr. — **Fritz-Courvoisier 29-b,** pignon de 2 chambres et cuisine, 372 fr. — **Jaquet-Droz 56,** 1er étage de 3 pièces, 570 fr. — **Jaquet-Droz 58,** 2me étage de 3 pièces, dont 2 grandes, 600 fr. — **Ronde 43,** pignon de 3 chambres, 384 fr. 12881-5
Pour le 31 octobre, Fritz-Courvoisier n° 29-b, 1er étage de 3 chambres, au soleil, alcôve et corridor, 540 fr. — **Nord 59,** entresol de 2 pièces, cour fermée, lessiverie, 375 fr. — **Ronde 43,** 2me étage de 3 chambres, 456 fr. — **Parc 1,** atelier au pignon.
Pour le 30 avril 1906, Jaquet-Droz n° 56, les locaux occupés actuellement par la Cuisine italienne.
S'adresser Bureau Schœnholzer, **Parc 1,** de 11 h. à midi.

Logement. A louer, pour le 31 octobre 1905, à des personnes sans enfants, un petit logement de 2 pièces, cuisine. corridor et dépendances, buanderie et cour. — S'adr. de 10 h. à midi, à M. L. Reutter, architecte, rue de la Serre 88. 12627-5

Cuisine économique. **A louer des locaux, qui se prêteraient bien pour une pension populaire, situés dans un quartier où une institution de ce genre fait défaut.** 12769-4
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer de suite, ou pour époque à convenir, des **logements** d'une et deux chambres, corridor et cuisine, bien exposés au soleil. Gaz et lessiverie dans chaque maison. Prix modérés.
S'adr. Bureau de la Gérance A. Nottaris, rue du Doubs 77. 12658-3

Appartement à louer pour le 31 octobre 1905, 3 pièces, 2me étage, au soleil, gaz et lessiverie. Maison d'ordre. — S'adresser rue du Pont 17, au 1er étage, à droite. 12619-3

Appartements de 2, 3 et 4 pièces sont à louer de suite ou époque à convenir. Belle lessiverie, grands dégagements et jardins. Prix très modiques. — S'adresser à **M. Numa** Schneider, Prévoyance 88-a. 12895-2

Logement. A louer pour le 1er novembre prochain, dans maison d'ordre, beau logement de **4** pièces, corridor, cuisine et dépendances, buanderie, cour, vue étendue. — S'adresser rue du Parc 78, au 2me étage. 12852-2*

Appartement. A louer un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix 35 fr. — S'adresser à M. Meyer, au Gagne-Petit, rue du Stand 6. 12876-2

Pignon. A louer de suite, rue du Progrès 67, pignon d'une chambre cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 65. au 2me étage. 12865-2

Chambre. A louer de suite, à une personne honnête et solvable, une belle chambre meublée **et** au soleil.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 12947-2

Chambre. A louer pour le 1er septembre, une belle grande chambre indépendante, non meublée et à 2 fenêtres (1er étage). — S'adresser rue de l'Industrie 16, au magasin. 12861-2

Chambre. A louer tout de suite une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors et de toute moralité. — S'adresser rue de la Ronde 11, au 2me étage. 12886-2

Chambre. A louer pour le 1er Septembre, vis-à-vis du Stand, à un monsieur sérieux, travaillant dehors, une jolie chambre meublée. — S'adresser chez M. Henri Clerc, A.-M.-Piaget 79, au 2me étage. 12847-2
A la même adresse, **à vendre** une grande quantité de **traits** pour graveur, principalement des sujets; conviendraient surtout pour graveur nouvellement établi.

Chambre. A louer une chambre, meublée ou non, à une personne de moralité. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 36, au 1er étage, à gauche. 12867-2

Chambre. A louer, à un monsieur de moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, située près de la Gare et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de la Serre 73, au deuxième étage. 12884-2

On demande à louer un **LOGEMENT de 2 ou 3 chambres avec un grand ATELIER, de préférence dans une maison moderne. — Adresser offres avec prix Case postale 390.** 12878-5

Monsieur de toute moralité demande à louer de suite une **chambre** non meublée, chez personnes honorables. — S'adresser rue de l'Est 6, au pignon, entre 7 et 8 heures du soir. 12912-2

On demande à acheter d'occasion 100 à 150 cartons d'établissage, en bon état.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 12966-3

A vendre à des conditions très avantageuses, un beau lustre à gaz de salon, un tapis de 2 m. 80 sur 3 m. 80, un lavabo à 2 places avec garniture complète, plusieurs portières en tapisserie, un écran de cheminée, 5 fauteuils recouverts en moquette, quelques paires de rideaux en peluche de lin et autres tissus. — S'adresser dans la matinée ou le soir entre 7 et 8 h. rue Léopold-Robert n° 24, au 1er étage. 12955-3

Bicyclette. A vendre une « bicyclette » Terrot, état de neuf, chaîne Terrot brevetée, un frein sur jante roue avant, roue libre et frein automatique, garantie ; plus, une voiturette-remorque (neuve). — S'adresser rue Jaquet Droz 18, tous les jours, de 7 h. du matin à 9 h. du soir. 12981-3

A vendre un beau char à brecettes à ressorts, neuf, petit char à bras, fort char à pont. — S'adresser à M. Alfred Ries, maréchal, rue de la Charrière. 12985-3

A vendre. **Belle occasion : une belle** chienne « Basset », 1 fusil de chasse n° 20, percussion centrale, très pratique, 1 complet et 1 cor de chasse, 1 magnifique étagère avec plusieurs volumes allemands et français, ainsi que plusieurs beaux tableaux antiques et 4 grands livres. Le tout est en bon état et sera cédé **à bas prix.** 12977-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un bois de lit avec sommier, plus un lit complet en très bon état, une table de nuit formant lavabo et des chaises pliées en bois dur. — S'adresser rue de Bel-Air 14, au rez-de-chaussée. 12863-2

A vendre ou à échanger contre un plus léger un char à pont à ressorts, essieux « Patent », pouvant supporter 40 quintaux. — S'adresser à M. Schæffel, chez M. Charrière, à **Valangin.** 12851-2

A vendre un bon CHIEN courant, âgé de 4 ans. On peut le prendre à l'essai. 12882-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

SAGNE-JUILLARD 6
ALLIANCES or 18 karats
Joli souvenir est offert aux fiancés.

A vendre un **piano** bois noir, usagé, bien conservé; facilités de payement. — S'adresser au Magasin de pianos **F.** Perregaux, rue Léopold-Robert 26. 12880-2

A vendre d'occasion, 1 lit noyer poli, complet, avec beau matelas crin noir, valant 250 fr. et cédé à 150 fr. — S'adresser au Gagne-Petit, rue du Stand 6. 12875-2

Perdu un petit crayon en or. — **Le** rapporter, contre récompense, rue du Nord 168, au 3me étage, à droite. 12924-2

Perdu dimanche soir, depuis le Stand à la rue de l'Industrie, une BROCHE or. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 12923-2

Monsieur et Madame **Léon Frossard-Theuriliat** et famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur cruelle épreuve, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant d'affection. 12958-1

Nous annonçons avec douleur à nos amis et connaissances du décès survenu subitement à BERNE de notre cher frère, beau-frère, oncle et grand-oncle,

Monsieur Emile BOREL

âgé de 62 ans. 12970-1
L'ensevelissement a eu lieu à Berne le 14 Août.

Les familles affligées :
BOREL, Genève et Locle.
PÉTERMANN, Malleray.
BEURET, Bienne.

Il est heureux, l'épreuve est terminée,
Du triste mal il ne souffrira plus,
Et désormais sa destinée
Est de régner avec Jésus.

Monsieur et Madame **Numa Schneider,** leurs enfants et les enfants de feu **Albert** Schneider, M. et Mme Jules Schneider et leurs enfants, Monsieur et Mme Charles Stockburger et leurs enfants, Monsieur Louis Hentzi et ses enfants, Monsieur et Madame Paul Borel-Schneider et leurs enfants, Mademoiselle Ida Schneider, à New-York, ainsi que les familles Schneider, Tosetti, Mosimann, Locher, Kocher, Riser, Iten, Tissot et Etienne, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent

Monsieur Charles-Christian SCHNEIDER

que Dieu a rappelé à Lui dimanche soir à 11 h. 30, à l'âge de 77 ans, après une longue et douloureuse maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 14 Août 1905.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 16** courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire : **Bulles 1-a** (Jérusalem).
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12918-1

MM. les membres de la Société **La Libellule** sont priés d'assister mercredi 16 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Charles-Christian Schneider,** père de M. Numa Schneider, leur collègue.
12946-1 **Le Comité.**

En cas de décès
s'adresser sans retard à
l'Agence générale des Pompes funèbres
LOUIS LEUBA
12, Rue Jaquet-Droz, 12
qui se charge de régler toutes les formalités. Fournit **planche, cercueil et accessoires** — Honoraires pour les démarches, depuis **3 fr.** 3180-28
Prière de noter l'adresse exacte.
Téléphone 872.

Faire-part deuil à l'Imprimerie A. Courvoisier

Soit hasard, soit exprès, la chaîne qui retenait le youyou au quai était liée à d'autres dans un désordre qui prit aux deux hommes un quart d'heure avant qu'ils pussent s'éloigner. Le soleil baissait rapidement.

Les deux chiens se jetèrent à l'eau et nagèrent.

Kervan veillait aux requins.

Montaubry tenait les avirons...

— Nage vers les récifs... murmura le matelot... Derrière, nous serons à l'abri des coups de fusil, et la nuit va venir... Courage, tout va bien... Ne te presse pas... au contraire... va lentement... arrête-toi... regarde les toutous... recommence... amuse-toi à les appeler... Le blanc, c'est David, l'autre, Goliath...

— David ! Goliath ! appela Montaubry dont le cœur battait terriblement.

Sa voix était toute enrouée, indistincte.

— Diable ! tu es ému !

— Oui, je l'avoue...

— Alors, ne dis plus rien... Ils se douteraient peut-être... Nage...

Le youyou s'éloignait. Kervan s'amusait à appeler les chiens qui suivaient.

Tout à coup, une voix forte cria, du quai :

— Eh! là-bas! vous êtes assez loin... revenez!

Ils firent semblant de ne pas entendre.

— Nage ferme, cette fois... voilà le grand coup...

Le youyou parut voler sur les vagues sombres, pareil à un oiseau.

— Halte ! cria de nouveau le factionnaire, croyant n'avoir pas été compris.

Les forçats restèrent sourds. Le petit canot filait comme une flèche à travers l'écume des vagues refoulées.

Plus de doute : c'était bien une tentative d'évasion.

Ils étaient à cent mètres, ils nageaient droit sur les récifs. La nuit venait.

Une détonation retentit.

Le factionnaire avait fait feu, visant lentement, comme à la cible.

La balle érafla l'épaule de Kervan qui se mit à rire.

— Il ne tire pas mal... mais c'est manqué... Donne les avirons...

Il prend la place de Montaubry qui se repose. Dans les mains robustes du matelot, les avirons battent la mer avec la force et la régularité d'une machine, mais cette fois, chose singulière, le youyou semble, tout en avançant quand même, comme affolé et pris de vertige. Ce n'est plus une course directe qu'il fournit, il va, vient, vire, lofe, tire des bordées, change de route, présente l'avant, l'arrière, marche de flanc... sous la poussée automatique d'une vigueur d'athlète.

Les balles sifflent et ne les touchent pas.

Dans ces embardées du canot, il est impossible aux soldats du poste, accourus, de bien viser... Le but est trop mobile... et la nuit vient toujours.

Du reste, tout à coup, les détonations cessent.

Les évadés sont si près de la côte, si bien en vue, que leur tentative est un coup de désespoir, un acte de folie.

Il est impossible qu'on ne les rejoigne pas.

Le gardien-chef a fait cesser le feu.

Inutile de tuer les deux hommes. Le surveillant aime mieux les arrêter lui-même, et de ce fait, toucher les quarante-cinq francs par tête accordés par l'administration pour les évadés arrêtés en mer.

Déjà, du reste, des canots s'éloignent, un premier, un second... puis la baleinière, puis la chaloupe à vapeur...

Certes, dans leur coquille de noix, si Kervan et Montaubry prenaient chasse, ils seraient atteints et ramenés.

Leurs avirons n'auraient pas pu tenir une heure devant la chaloupe.

Mais le plan de Kervan était simple.

Et il l'accomplissait avec l'entêtement de sa race.

Maintenant qu'on ne tirait plus, le youyou avait repris sa direction vers les recifs... le vent l'aidait... les deux évadés se relayaient...

La nuit était venue.

La voix assourdie par une émotion intense, Kervan disait :

— Nous allons nous en tirer...

Montaubry ne répondait pas. Il restait triste et inquiet.

— Qu'as-tu? Pourquoi ne te réjouis-tu pas avec moi?

— C'est que je ne sais pas ce qui s'est passé à Saint-Joseph et que je pense au compagnon que je laisse peut-être derrière moi... mort ou prisonnier...

Kervan haussa les épaules.

— Nous avons fait ce que nous avons pu... Tu n'as rien à me reprocher?

— Certes non... Tu es un brave garçon... je te devrai la liberté et la vie...

— Eh bien, chacun pour soi!... Nous ne sommes pas hors de peine.

Ils longeaient l'île... à travers les récifs. Le petit youyou passait, à travers les ressacs, là où ne pouvaient s'aventurer les canots plus grands... Il disparut... tout à coup... entre deux roches surplombantes, comme dans un tunnel... et là, il resta immobile... les avirons flottant...

— Pour l'instant, inutile d'aller plus loin... il faut attendre qu'ils nous aient bien cherchés... Ils ne peuvent venir nous relancer ici...

— Où sommes-nous ?

— Oui, la nuit est déjà si noire que tu ne peux plus t'orienter, mais moi je ne me trompe pas. Nous sommes au rendez-vous donné à ton ami...

— A la Roche-à-la-Chaîne ?

— Justement...

— Hélas ! soupira Montaubry qui avait des larmes aux yeux.

— Oui, je comprends ce que tu veux dire... mais puisque c'est promis, nous attendrons jusqu'à dix heures... Ton ami passe pour s'être noyé... il y a trois jours qu'il a disparu... pourtant, avec les forçats, on n'est jamais sûr de rien...

Ils se couchèrent au fond du youyou pour se reposer.

Les canots et la chaloupe continuaient leur poursuite acharnée dans la nuit.

Cette évasion avait été si rapide, si audacieuse, si téméraire, que personne ne pouvait croire qu'elle allait réussir.

Les embarcations tiraient des bordées tout le long de la côte, devant les récifs dont elles n'osaient s'approcher.

Le vent les y poussait et elles étaient en péril.

Ce fut ce qui sauva les audacieux évadés.

(A suivre.)

25me Année. — 1903. N° 22. — LXXVIe Volume.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

LES

Briseurs de Chaînes

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEMIN DU CRIME

Montaubry sentait que de sa résolution allait dépendre la liberté de trois hommes et vraiment, durant cette après-midi, il souffrit une torture atroce.

Jusqu'au soir, on chercha l'évadé : canots, goélettes, chalouppes à vapeur, on lança tout ce qu'on put à sa poursuite.

Mais on allait au hasard. On ne vit rien. Il n'y eut pas un indice.

Devalaine semblait s'être évanoui brusquement.

A midi, au moment de la sieste, il n'avait pas répondu, après la corvée, à l'appel de son nom. Il n'était pas en cellule. Il n'était pas à l'hôpital. On l'avait vu, depuis le matin, travaillant comme les autres, avec les autres. Et soudain, il venait de disparaître, comme rentré sous terre.

Un bruit courut, sur le tard.

— Il s'est noyé! Il aura voulu en finir... Les requins l'ont pris.

Mais ce n'était qu'un bruit. Personne ne pouvait donner de renseignements.

Que s'était-il passé à l'île Saint-Joseph ?

Trois jours auparavant, un bateau venant de l'établissement pénitencier du Maroni avait accosté le quai de Saint-Joseph avec un chargement de pièces de bois destinées à des travaux de l'intérieur et à la reconstruction d'une caserne. A ce moment-là, Devalaine avait reçu la lettre de Montaubry lui donnant rendez-vous à la Roche-à-la-Chaîne.

Son parti fut pris sur-le-champ.

Il connaissait son personnel de forçats, ses sombres compagnons, et savait depuis longtemps sur lesquels d'entre eux il pouvait compter.

Il annonça une nuit :

— Je vais essayer de m'évader...

Personne n'en fut surpris.

L'évasion, n'était-ce pas dans la pensée de tous, la pensée qui les suivait dans leurs travaux pénibles, la pensée qui leur revenait la nuit, qui les pourchassait comme un cauchemar ?

La fraternité du bagne est si grande qu'il suffit qu'un condamné dise : « Je veux m'évader ! » pour que tous les forçats lui viennent en aide afin de lui faire accomplir son projet.

Ils se contentèrent de répondre :

— C'est bon.

Le pacte était conclu. Tous travaillèrent pour un seul. Il en a toujours été et il en est encore ainsi au bagne.

Le lendemain, à l'aube, une corvée s'occupa de débarquer le voilier et d'empiler sur le quai tout le matériel de construction.

Ce que les surveillants ne virent pas, ce qu'ils ne pouvaient voir, c'est que, au ras du quai, les pièces de bois furent empilées de telle sorte qu'un grand vide, accessible à un homme, y restait ménagé. Le vide fut invisible, car deux pièces de bois, avec des amas de planches, en bouchaient l'entrée. Il suffisait de les déplacer, ce qui était facile, pour que l'entrée redevînt libre. Lorsque la corvée eut fini sa besogne, on la rallia et les forçats remontèrent, sur deux rangs, vers l'intérieur.

A l'appel, un homme manqua :

Devalaine...

Les forçats sont trop habiles à dissimuler pour ne pas être de profonds et admirables comédiens. Il n'y eut personne de plus surpris de cette disparition que ceux qui justement avaient été les compagnons de corvée de Devalaine ce jour-là.

Il était inutile de les interroger.

On savait qu'ils ne diraient rien.

L'alarme fut donnée. L'île fut parcourue, battue, fouillée dans tous les sens. Les canots filèrent à force de rames.

Le soir, la conviction fut absolue :

L'homme avait voulu échapper au bagne, non plus cette fois en s'évadant, mais en se donnant la mort.

La mer le roulait dans ses abîmes, si les requins ne l'avaient pas mangé.

Dans sa retraite, Devalaine entendit pendant toute cette

fin de journée courir, aller et venir auprès de lui. Par une légère ouverture de deux troncs d'arbres, il voyait même, souvent, ceux qui étaient là, tout près.

Il les entendait !

On était au dimanche. Le rendez-vous était pour le mardi. Il avait deux jours et deux nuits à rester caché dans son trou, dans la chaleur étouffante, presque sans air.

Heureusement, il avait de l'eau et des vivres.

Chacun des forçats avait pris sur sa ration pour lui constituer une réserve.

Il patienta.

Longues, mortelles, furent les heures d'attente.

Infinis, ces deux jours de fièvre et d'angoisse...

Un surveillant, causant avec le commandant de l'île, passa près de Devalaine à la tombée de la nuit.

Le commandant disait :

— Il est mort... Cela n'est pas possible autrement.

Devalaine en eut un frisson de joie.

Puis un autre frisson, mais d'épouvante, alors.

Brusquement il venait de penser à Montaubry. Les nouvelles des évasions se répandent dans les bagnes avec la rapidité de la foudre. Déjà certainement, à l'île Royale, on n'ignorait plus rien. Montaubry allait apprendre que son ami avait fui... trois jours avant l'heure du rendez-vous !... Que penserait-il ? Allait-il comprendre ? Et surtout, qu'allait-il faire ? Attendrait-il au mardi fixé pour fuir à son tour ? Devancerait-il l'heure, sans plus s'occuper de Devalaine évadé ? Autant de problèmes angoissants, de problèmes dont sa vie dépendait.

La première nuit, le premier jour s'écoulèrent.

La seconde et dernière nuit, il fut pris d'une courbature atroce, de douleurs insurmontables... Il retenait les cris, les gémissements... Puis, ce fut le délire... Il perdit connaissance... Il se réveilla au milieu du jour... Il lui semblait qu'il n'était plus capable de faire un mouvement... Tout était tranquille autour de lui... Il lui restait un peu d'eau... Il but... jusqu'à la dernière goutte... Quant aux vivres, ils s'étaient pourris à cette chaleur et son cœur se souleva... il somnola un peu, avec des réveils brusques... mais vers quatre heures un danger nouveau lui redonna de la présence d'esprit...

Du bruit se faisait autour de l'amoncellement des pièces de bois...

Des forçats avaient grimpé jusqu'au faîte. Les troncs et les madriers dévalaient jusqu'au quai. On les chargeait sur une voiture. Les forçats s'y attelaient et entraînaient celle-ci vers les chantiers de construction.

Pour peu que le travail durât jusqu'à la nuit, on allait découvrir dans sa retraite l'homme volontairement enseveli...

Par la fente, il regarda.

Il vit passer des figures connues, des forçats dévoués... ceux de l'équipe qui l'avaient aidé...

Il prêta l'oreille. L'un d'eux venait de dire :

— Crois-tu qu'il est parti ?...

— Oh ! qu'est-ce qu'il ferait là-dessous depuis trois jours...

A la sieste, ils vinrent s'étendre à l'ombre, à l'entrée du trou... Alors, le malheureux colla les lèvres contre la fente et murmura :

— Amis...

Ils eurent un léger tressaillement... mais rien n'étonne un forçat. Ils ne bougèrent pas. Seulement ils écoutaient, retenant leur souffle... Un regard échangé... l'homme n'avait pas pu fuir encore...

— Puis-je parler ? demandait Devalaine avec une voix de moribond.

Ils jetèrent un coup d'œil autour d'eux... Pour l'instant, aucun danger.

— Oui... parle... que faut-il faire ?

— Prolonger le plus possible votre besogne... ne pas arriver ce soir jusqu'à la retraite où je suis... autrement je suis perdu...

— Mais demain ?

— Demain, je ne serai plus là...

— C'est bon, on va s'arranger.

Un quart d'heure après, sans que les surveillants se fussent doutés de ce mystère, la nouvelle était connue de groupe en groupe, dans les forçats de la corvée. Le mot d'ordre était donné : prolonger le travail de façon à ce que rien ne fût terminé avant la nuit... Le lendemain on l'achèverait...

Et en effet ce fut bien ce qu'ils exécutèrent.

Jamais ils n'avaient été si maladroits. Jamais les pièces de bois n'avaient été aussi lourdes et ne dégringolaient du faite aussi lentement ! On aurait dit que les bras des rudes gaillards étaient en coton. Jamais non plus la charrette qui remontait vers l'intérieur avec son chargement n'avait paru s'enfoncer si profondément dans les ornières...

Les gardiens maugréaient, menaçaient :

— Allons, fainéants, plus vite, plus vite ! !

Les autres faisaient la sourde oreille et ne se pressaient pas davantage. Au train dont ils allaient on n'aurait pas fini le soir. Il restait à peine une heure du jour. Tranquillement, comme s'ils n'avaient aucune arrière pensée, ces hommes travaillaient sous le soleil à son déclin.

— Tas de flemmards ! cria le garde-chef... Je vous ferai couper les vivres, moi, si vous ne vous donnez pas plus de peine que ça !

Alors ils avaient l'air de se hâter. Mais leur hâte engendrait du désordre. Et pendant ce désordre, au lieu de gagner du temps, on en perdait.

La nuit vint. L'appel sonna. C'était la fin des travaux pour ce jour-là. Il restait une pile de bois haute de deux mètres environ.

Devalaine était là-dessous.

En rang, deux par deux, courbés, écrasés sous le fatigue, les forçats quittèrent le quai... Et sous l'œil des gardiens sans défiance, ils souriaient d'un sourire narquois...

Ils venaient de réussir un bon tour et Devalaine était hors d'affaire.

La nuit s'étendait sur l'île Saint-Joseph... C'était une nuit sans lune et un peu de vent se leva qui rafraîchit l'atmosphère surchauffée.

A l'église, sur la hauteur, huit heures sonnèrent.

Devalaine prêta l'oreille, il n'entendit aucun pas. C'était le silence autour de lui.

Une à une, il repoussa les planches et les poutrelles qui bouchaient l'ouverture du passage. L'air s'engouffra, lui fit du bien, le grisa presque.

Il se glissa, rampa comme un serpent...

La nuit était très noire. La mer roulait des flot noirs.

Il se dressa, lentement, avec difficulté, se retrouva enfin debout — et debout, faillit avoir un éblouissement... Il s'accota contre la pile de bois, faisant corps avec elle...

Il se mit à remuer les bras, les jambes pour leur rendre un peu d'élasticité.

Tout à coup, au loin, le son triste d'une cloche... un glas... venant de l'église.

— C'est pour les morts, murmura-t-il.

Il y avait une épidémie de fièvre jaune à Saint-Joseph. On se débarrassait des cadavres au fur et à mesure, même la nuit... La cloche sonnait.. Le cercueil ouvert et banal se chargeait de son lugubre fardeau... Le canot filait à cinquante mètres du quai et le corps descendait vers les profondeurs qu'il n'atteignait jamais, happé au passage par des requins.

Ce glas, qui leur annonce l'horrible curée, les requins le connaissent, se rendent à son appel... C'était une chance de plus pour Devalaine.

— Tant mieux, plus ils seront là-bas, moins ils seront ici...

Il se laissa glisser dans la mer... Des pas cadencés se rapprochaient..

Au même moment, une patrouille longeait le quai, commandée par un sergent... On entendit « floc ! » Le corps du forçat venait de tomber à l'eau.

— Halte ! commanda le sergent.

Et il s'avança jusqu'au bord, en épaulant son fusil.

Devalaine avait plongé. Il ne reparut, pour reprendre haleine, que vingt mètres plus loin, pendant une seconde... les lèvres seulement hors de la vague... Et il replongea... Le sergent crut apercevoir quelque chose... Mais cela eut la rapidité d'une vision, et la nuit referma ses voiles impénétrables autour de l'évadé...

La patrouille s'éloigna.

Les jours précédents, Devalaine avait eu le temps de repérer la Roche-à-la-Chaîne. Il s'y dirigeait en droite ligne, sans se presser, sans se fatiguer, sentant revenir sa vigueur sous la fraîche caresse du flot, qui le portait. Des hommes, il n'avait rien à craindre : On le croyait mort depuis trois jours.

Mais il se demandait encore avec angoisse :

— Trouverai-je Montaubry au rendez-vous ?...

Tout à coup il crut entendre un bruit d'avirons, de voix, non loin... Cela venait de sa droite... vers l'île Royale...

L'aurait-on aperçu ? Le poursuivait-on ?

Dans la nuit, il ne distinguait rien encore... mais les voix étaient si proches qu'il distingua les paroles, malgré le clapotement des vagues...

— Il a filé en longeant les récifs... On le verra demain au petit jour...

— Oui, ce soir, avec une nuit pareille ,impossible de continuer les recherches...

Devalaine aperçut vaguement une chaloupe près de lui dans l'ombre. Elle se perdit presque aussitôt, vers l'île Royale.

De qui parlaient ces gens ? Etait-ce de lui ? Etait-ce de Montaubry ?

De Montaubry plutôt... Alors le brave garçon avait donc attendu le jour et l'heure fixés, et cela malgré l'évasion de Devalaine, malgré les bruits de mort, malgré tout conservant confiance ?...

L'espoir de réussir enfin, après un aussi long martyre, redonnait à l'évadé une vigueur surhumaine...

Les requins étaient là-bas à la curée, vers le glas funèbre qui tintait toujours, car il y avait eu dix morts et le canot devait faire dix voyages...

Il longe le rivage entre les récifs à fleur d'eau... c'est la partie la plus dangereuse de la côte où pendant la nuit un canot n'oserait s'aventurer... Il y serait pris partout, entre des dents de roche comme une fourche.

La Roche-à-la-Chaîne se dresse, plus haute, au-dessus d'un fouillis de pointes luisantes comme des dents de monstres marins contre lesquelles la mer se brise en écumant... C'est un assaut de jour et de nuit, un assaut furieux qui ne cesse jamais.

Il atteint la roche, s'y cramponne, l'escalade et se blottit, mort de fatigue, incapable d'un effort de plus, dans une anfractuosité...

Cette même soirée, deux heures auparavant, Kervan, avec les deux chiens du gardien-chef, se dirigeait vers le youyou, selon son habitude quotidienne.

Les chiens, joyeux, bondissaient autour de lui.

Sur le quai, les forçats s'occupaient à décharger des caisses contenant des vivres, des approvisionnements, des conserves et des médicaments que le dernier paquebot d'Europe venait d'apporter pour le pénitencier.

Montaubry travaillait parmi eux.

Kervan s'approcha du surveillant et lui demanda la permission de prendre avec lui Montaubry...

De la décision de cet homme, trois libertés, trois vies dépendaient...

Montaubry tournait le dos, indifférent. Pourtant, il voyait, entendait tout. Son cœur cessa de battre. Kervan avait fini de parler... Et, comme s'il eût hésité, le surveillant se taisait... Cela dura quelques secondes et cela fut mortel...

— Prenez-le ! dit-il enfin.

Montaubry sentit ses yeux se voiler... Il faillit s'évanouir de joie...

Kervan vint lui taper sur l'épaule, et rudement :

— Accompagne-moi, toi... tu tiendras les avirons..

Etonné, Montaubry disait :

— Pour quoi faire ?

— Pour baigner les chiens du chef...

Montaubry laissa la corvée et suivit le Breton. Les chiens aboyaient et bondissaient.

Le surveillant grogna :

— Attention à ne pas vous éloigner à plus de cinquante mètres...

— Oui, oui, dit Kervan... Est-ce que je n'ai pas l'habitude, voyons !

Il était très calme ; pas de fièvre, pas de nerfs... Il sauta dans le youyou avec les chiens.

Le surveillant haussait les épaules :

— Cette idée de faire baigner ces animaux tous les jours... Est-ce que j'en prends, moi, des bains ?...

Il resta sur le quai à les regarder évoluer dans la rade.

Il avait son revolver à la ceinture.

A trente pas de là, un soldat d'infanterie de marine était de garde.